

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

### Adoption du compte rendu du CA du 8 juillet 2021

Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

### Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

## Conseil d'Administration

### Compte rendu de la séance du jeudi 8 juillet 2021 à 14h

Aujourd'hui jeudi 8 juillet 2021 à 14h

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

### Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Catherine GILLOIRE, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA,

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

M. Dimitri BOUTLEUX par M. Didier JEANJEAN, M. Didier ARNAUDET par M. Bertrand FLEURY,  
M. Stéphane GOMOT par Mme Catherine GILLOIRE, M. Pierre HURMIC par M. Olivier CAZAUX,  
M. Mathieu HAZOUARD par M. Baptiste MAURIN

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

Le Président remercie toute l'équipe de l'école pour le travail accompli au cours de cette année compliquée. Nous nous attendions à des perturbations ; chacun a su réagir à sa place, immédiatement au regard des contraintes, au fur et à mesure des publications des mesures réglementaires. Dans ces conditions, l'école a pu mettre en œuvre un format d'enseignement et un accompagnement pour les étudiants, jusqu'à la mobilisation de tous pour les diplômés dans les meilleures conditions. Merci aussi à l'équipe de direction, en particulier Annette pour le dossier de l'accréditation qui va nous permettre de continuer à être l'école que nous sommes. Nous espérons tous une une année scolaire dans de meilleures conditions.

Monsieur le Président constate que le **quorum** est atteint, et est nommé **secrétaire de séance**.

**Adoption du compte rendu du CA du 4 mars 2021**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

**Décision portant modification des moyens de paiement des divers droits d'inscription à l'ebabx- paiement en ligne****Délibération D.13-2021**

Baptiste Maurin rappelle que les tarifs des divers droits d'inscription à l'école ont été votés en décembre dernier, à l'identique de 2019. Dans le cadre de la modernisation du service public, processus qui s'est largement accéléré ces derniers mois et pour répondre aux obligations réglementaires, il convient de permettre à nos usagers de régler en ligne. Cette délibération est donc une mesure technique qui ajoute le paiement en ligne aux autres moyens de paiement pour tous les droits d'inscription de l'école.

**Délibération adoptée à l'unanimité****Décision autorisant le recours au contrat d'apprentissage****Délibération D.14-2021**

Baptiste Maurin expose que cette délibération a fait l'objet d'un débat en Comité Technique. L'école a été sollicitée par 2 étudiants pour une formation en alternance, une sur les Services Informatiques, l'autre pour les Ressources Humaines. Le Comité a émis un avis favorable sur cette mesure avec une attention à avoir : ce ne seront ni des emplois déguisés, ni des salariés mais bien un tremplin pour chacun d'entre eux. La question de leur école respective, qui est une école privée, a aussi posé question. Le texte de la délibération reprend les débats et les conclusions du Comité Technique : l'école s'engage et ouvre ces 2 contrats pour répondre aux demandes et pour une expérimentation. Si le dispositif est satisfaisant pour toutes les parties, il sera pérennisé en privilégiant les alternants des établissements publics, avec un vrai appel à candidature et une commission de sélection.

Rachel Helvadjan souhaite faire part de son interrogation sur cette forme de discrimination. Selon le parcours personnel de l'étudiant, le parcours en école privée s'est peut-être été imposé par défaut. Il est étonnant de décider d'une posture en ce sens, de mettre en avant ce critère d'école publique pour choisir un.e candidat.e qui va être très impliqué.e dans l'établissement. Dans ce type de recrutements, il s'agit avant tout de choisir un profil et des compétences.

Baptiste Maurin confirme que cela faisait partie de la discussion du Comité Technique.

Hervé Alexandre confirme qu'à cette étape, nous répondons à des demandes. Si le dispositif est pérennisé pour aider au développement de l'apprentissage, le premier critère de choix sera l'étudiant.e.

Baptiste Maurin ajoute que l'ebabx étant un établissement public, à parcours et poste équivalent, il est normal de privilégier le secteur public.

Cyriaque Moniez confirme l'avis favorable pour l'expérimentation. Avant toute pérennisation, le personnel sera consulté pour formuler un avis collégial.

Hervé Alexandre ajoute que leur dossier est encore en cours d'instruction, les décisions ne sont pas prises à ce jour. Il est nécessaire de délibérer pour autoriser formellement l'école à recourir à l'apprentissage.

Catherine Gilloire demande quel est le coût pour l'école.

Hervé Alexandre reprend le texte de la délibération : soit 5.230,40 € par apprenti / pour l'année 2021/22. Outre le coût, l'investissement du tuteur est important, avec un accueil dans son bureau, une obligation de travail sur site ; et une implication pour l'établissement. Reste à l'apprenti l'obligation de trouver les conditions de financement du solde de ses frais de scolarité, actuellement pris en charge à 50% par le cnfpt.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **Décision instaurant une prime d'équipement informatique**

##### **Délibération D.15-2021**

Hervé Alexandre expose que l'Etat a créé une prime d'équipement informatique pour les professeurs de l'Education Nationale. Il est proposé de la décliner pour notre établissement, à l'attention des enseignants et assistants qui ne sont pas équipés d'un poste de travail fourni par l'école. Elle est forfaitaire, d'un montant de 176 € brut pour l'année 2021 et est versée une fois par an.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **Délibération portant modification du tableau des effectifs**

##### **Délibération D.16-2021**

Hervé Alexandre expose qu'il est proposé la création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine pour accueillir une des enseignantes recrutées pour la rentrée par voie de mutation sur ce grade. Pour rappel, le tableau des effectifs de l'école est vivant, les postes étant ouverts et fermés au fur et à mesure de la dynamique des mouvements de personnels. Pour une ouverture de poste, une délibération du conseil d'administration est suffisante ; pour une fermeture de poste, l'avis préalable du Comité Technique - CT est requis avant délibération.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

Point d'actualité du directeur et communications des services :

#### **- Rapport d'étape d'évaluation de l'HCERES dans le cadre de l'accréditation de l'ebabx**

Monsieur Dominique Pasqualini confirme que l'ebabx a traversé une année presque normale. L'activité était presque à 150% par rapport au contexte et aux efforts de jonglerie que tout le personnel a dû mettre en œuvre toute l'année.

Quelques actualités :

La 3<sup>ème</sup> restitution du Pavillon a produit une belle exposition au château d'Arsac. Les pavillonnaires ont bénéficié d'une résidence, d'un budget de vie et de production, d'aides logistiques très fortes, de mise en contact avec beaucoup de nos partenaires. Le programme a été complet, excepté le voyage prévu en Islande, remplacé par plusieurs visites de sites, en Périgord, dont certaines exceptionnelles.

Les 4 diplômés se sont déroulés sur site, avec beaucoup de publics. Une équipe présente et engagée, une qualité et dynamique des travaux exceptionnels qui sont la manifestation de la restructuration qui se développe. Beaucoup de mentions et de félicitations avec les rapports des 4

jurys, soit 16 experts, qui viennent compléter positivement l'évaluation de l'HCERES ; avec soulignés la circulation art / design et le décloisonnement des classes. La masse des travaux était impressionnante, ainsi que la force et l'énergie qui s'en dégagent. Outre nos locaux, plusieurs lieux de monstration hors les murs ont été investis pour les diplômés : Pola, la chapelle du CROUS, l'espace 29 et le square Dom Bedos.

Hier a été renvoyé le dossier projet 2026 = étape finale du processus d'accréditation de l'HCERES. Le calendrier d'évaluation n'est pas synchrone avec le mandat de la direction. Néanmoins, les grands principes du projet de l'école ont été mentionnés : le déploiement des plateformes du 2<sup>e</sup> cycle, les travaux du séminaire enseignant de ce début de semaine vont dans le bon sens. Le recrutement de 3 enseignants à la rentrée va permettre d'endosser les unités de recherche qui ont été montées. La demande d'une véritable option design pour le DNSEP a été clairement annoncée. La formation continue et la VAE vont être mises en place dès cette année. Et nous sommes en phase de préfiguration d'un 3<sup>e</sup> cycle complet avec les Papillon / Pavillon avec la question de l'orientation vers un doctorat arts plastiques ou pas ? C'est un engagement global en tant qu'établissement public qui devra être mis en musique par les un.e.s et les autres avec pour chacun et chacune des enjeux dans leur pratique respective.

- Mouvements de personnels pour la rentrée 21/22

Annette Nève expose que depuis plusieurs mois des postes n'ont pas été remplacés volontairement pour se donner le temps de la définition des profils nécessaires au regard du projet et de l'accréditation HCERES. Avec ces postes, un départ à la retraite cette année, le retour de l'HCERES, la reconfiguration et le travail sur le master, les postes ont été définis. 3 invités cette année, qui ont travaillé avec l'équipe en place et dont la personnalité et les compétences correspondent, ont été recrutés pour cette prochaine année scolaire.

Une historienne de l'art, pour renforcer le « socle commun » cité par l'HCERES. Elle sera présente sur le 1<sup>er</sup> cycle en cours théoriques mais aussi avec des temps sur les parcours, ainsi que sur le 2<sup>e</sup> cycle avec le suivi des mémoires. Venant du CAPC, elle se préoccupe aussi des questions de médiation.

Ensuite, 2 artistes, en particulier pour le master art, mais pas seulement. Madeleine Aktypi, poétesse et historienne des médias. Elle a une expérience confirmée dans la pédagogie et a travaillé tout au long de l'année comme invitée associée avec plusieurs enseignants de l'ebabx. Xavier Boussiron, diplômé de l'école, qui intervient régulièrement depuis plusieurs années. Il a beaucoup de cordes à son arc, en son, performance.

Dans l'équipe design, une enseignante quitte l'école pour engager un nouveau parcours professionnel. Son poste est pourvu par une enseignante qui la remplaçait déjà partiellement. Elle renforce l'équipe design d'objets et travaille sur la céramique.

Les recrutements sont faits : ainsi, tous ont participé au séminaire et un travail est déjà engagé avec l'équipe pour mettre en place les enseignements à la rentrée sans perdre de temps.

Le séminaire a été très constructif avec des propositions de reconfiguration du master art. Nous avançons sur ces chantiers, en espérant la création de l'option design pour le DNSEP.

Avec les départs à la retraite dans les années à venir, les recrutements à suivre permettront une meilleure articulation.

Hervé Alexandre ajoute qu'une dernière étape concernera directement le Conseil d'Administration pour l'accréditation avec, tout début octobre, l'adoption du projet transmis à l'HCERES et au Ministère de la Culture, auquel sera joint un document prospectif pluriannuel engageant les

financeurs de l'ebabx sur l'accompagnement de ce projet. Il sera transmis au Ministère de la Culture avec le retour définitif de l'HCERES = le projet 2022/2026 sera complet en décembre.

- Point sur le programme immobilier

Baptiste Maurin expose qu'un rdv aura lieu à la rentrée pour mobiliser définitivement nos partenaires sur un projet qui nous engage avec l'accréditation. Il est inscrit au CPER et en septembre, toutes les parties prenantes devront s'engager fermement. Des éléments restent à caler, notamment l'extension sur le site du musée de l'imprimerie qui est un vrai sujet dans la mesure où la Ville de Bordeaux veut préserver le patrimoine du Musée tandis que l'école a besoin de m2 supplémentaires.

Olivier Cazaux remarque qu'il conviendrait de l'appeler musée-atelier de l'imprimerie : des artistes internationaux y viennent travailler et c'est un lieu actif. Il faut en tout état de cause l'associer à la réflexion.

Baptiste Maurin confirme qu'il faut se poser avec eux et la ville pour tracer la perspective. La dead line est fixée à fin septembre pour l'engagement et la trajectoire de toutes les parties prenantes. Ainsi les études pourront être lancées en accord avec les engagements pris dans le dossier d'accréditation.

Par ailleurs, la demande de 80 000 € faite auprès de la Ville sur une aide exceptionnelle liée au COVID, dans le cadre du plan de relance, sera validée au conseil municipal ce mardi 13 juillet.

- Point d'activité de la cellule « safespace.ebabx » de lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes

Rachel Helvadjian expose que la cellule s'est mise en place début janvier avec à ce jour 5 membres : Hervé Alexandre, Rachel Helvadjian, Marguerite Joanne, Jean-Marie Le Becq, Sarah Morelli, qui quitte l'école, Marguerite Brunel prenant le relais. Les étudiants s'y intéressent de plus en plus, il manque cependant un.e enseignant.e.s.

Elle a d'abord délimité son champ d'intervention, puis a mis en place plusieurs actions, une communication, une session de formations suivie par 15 participants. Elle se réunit tous les 15 jours. Hervé Alexandre confirme que la cellule agit de façon sincère, prudente et empirique ; et avec beaucoup de sérieux pour écouter les personnes qui l'ont sollicitée et toutes celles mises en cause. Elle a été saisie de 4 situations qui ont été accompagnées à leur terme. La cellule est bien identifiée en interne, chacun.e a pu y repérer une personne de confiance.

Un manifeste est en cours de rédaction par la cellule, c'est un premier projet, proposé à une rédaction collective ; il liste les repères juridiques et les recours possibles. Ce manifeste sera présenté à l'adoption des administrateurs en octobre. Il sera ensuite affiché dans l'établissement et remis à chaque nouvel usager, étudiant et salarié à son arrivée. Il sera distribué à tous les salariés sous format papier avec un bulletin de salaire à la rentrée.

Rachel Helvadjian ajoute que ce travail se fait aussi en lien avec l'ANdEA, avec d'autres formations en ligne ou en visio, permettant d'avoir des échanges élargis au niveau national.

Eric Lebas précise qu'Agnès Saal, du ministère saura être une alliée précieuse sur ce sujet.

Rachel Helvadjian confirme qu'elle a été sollicitée à divers titres. Une aide financière est d'ailleurs apportée sur ce sujet par l'Etat et la Région.

Hervé Alexandre ajoute qu'une cellule de soutien psychologique a été mise en place pour les étudiants. Présente sur site ou en visio 1 jour par mois. Depuis la rentrée, 47 entretiens ont eu lieu, 18 étudiants ont été accompagnés. En prévention des risques psychosociaux liés aux confinements et au contexte général, c'est un premier niveau de réponse permettant d'orienter si nécessaire sur des services spécialisés. Cela a évité à certains de sombrer pendant ces moments très difficiles liés à une forme d'inquiétude après une année et demi d'incertitude. Le contrat actuel court jusqu'à fin décembre.

Baptiste Maurin confirme que cet accompagnement est un vrai enjeu pour les étudiants, la crise a mis en exergue des situations d'isolement et de détresse.

- Point sur l'autonomisation des systèmes d'information de l'ebabx.

Marguerite Joanne expose que des actions qui ne sont pas forcément visibles ont été mises en œuvre pour avancer très largement sur le sujet :

La téléphonie, mobile et fixe, qui permet aux télétravailleur.ses. de disposer d'une ligne en permanence. Une ligne fixe de secours à Brazza, nécessaire pour la sécurité des lieux et des personnes. L'achat et l'installation de tous les switchs et éléments réseaux nécessaires à l'autonomisation, firewall, wifi. Le raccordement filaire, technique avec le réseau Renater est effectif depuis le 24 juin, il fonctionne et les abonnements correspondants ont été conventionnés avec l'université et Renater. Il reste aux services Renater / SI de l'ebabx / SI de Bordeaux-Métropole à se coordonner pour toute la partie migration des données stockées sur place et à la métropole ainsi que les messageries = l'étude de faisabilité est lancée.

Hervé Alexandre ajoute qu'il reste en suspens la question Absysnet (logiciel de gestion des bibliothèques municipales et métropolitaines), auquel la bibliothèque de l'ebabx est actuellement raccordée. La solution logicielle et de portail sont en cours de changement et du coup l'autonomie sur ce sujet est imposée à la bibliothèque de l'école par les services informatiques de la Métropole. Notre demande est de rester raccordés au réseau des médiathèques de la Métropole. Une décision stratégique est attendue de la part de la Ville à savoir si elle souhaite maintenir le fonds documentaire – très spécifique, et patrimoine de la Ville- de l'ebabx dans le catalogue proposé aux usagers métropolitains. Si cette décision politique est prise, il conviendra de trouver une solution technique avec les services informatiques de la métropole (achat de licence par l'ebabx si son montant est proportionné, et solution technique à trouver par la métropole). Si non, il en sera pris acte, et l'école se tournera vers l'université pour un raccordement qui devrait être techniquement facile via renater.

Un rdv formel à ce sujet est posé ce lundi 12 juillet.

- Mise en œuvre de la VAE pour les DNA et DNSEP et des formations continues à l'EAC pour les artistes intervenants pour la rentrée 21/22

Hervé Alexandre expose que la VAE est un dispositif en théorie obligatoire pour tous les établissements : ils doivent tous être en mesure de délivrer leurs diplômes nationaux via la VAE. Le G8 s'est emparé de cette question qui demande une ingénierie conséquente et s'adresse à un public large. Un appel à candidatures et la communication correspondante vont être lancés dans les semaines à venir pour une première session de DNA et DNSEP via la VAE.

Eric Lebas attire l'attention sur la qualité et l'exigence qui doivent cadrer ce dispositif. Les candidats à la VAE considèrent très souvent que la reconnaissance de leur diplôme via leurs compétences va de soi et les refus sont souvent contestés.

Hervé Alexandre confirme que le G8 est conscient de l'enjeu. En l'occurrence, après examen des candidatures par une commission de recevabilité, les candidats seront accompagnés 1 jour par mois, de janvier à juillet, à présenter leur travail dans la perspective d'une session de DNSEP et DNAP adhoc. Il ne s'agit pas de compléter leur formation. Ce dispositif est pris en charge par le G8 en subsidiarité des missions des écoles, qui délivreront les diplômes.

Eric Lebas confirme qu'il y a une vraie demande et que le G8 risque de faire face à une déferlante de candidatures.

Hervé Alexandre confirme, les écoles sont en ordre de marche pour accueillir une vingtaine de personnes.

La formation continue est un projet local : forts de notre expérience depuis de nombreuses années auprès des collègues, il s'agit de former des formateurs qui interviennent en EAC, de décembre à avril. Ce cursus n'est pas certifiant. Il sera mis en œuvre à la rentrée aussi.

Dominique Pasqualini ajoute que ces questions des apprentis, de la VAE, de la formation continue sont des réflexions et mises en œuvre nécessaires pour ouvrir l'école et répondre au sujet de la professionnalisation des diplômés. Il est nécessaire de les mettre en œuvre en toute transparence.

Eric Lebas ajoute que, sur le projet immobilier, effectivement inscrit au CPRER, l'état est engagé. Il convient de signer avec l'ensemble des financeurs un engagement et le montant définitif et formel de leur participation respective en septembre. Le calendrier de l'ebabx devra être respecté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15H30

### **Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

**D.17-2021**

**Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

**Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.17-2021 portant adoption du projet et Document Stratégique  
Pluriannuel dans le cadre de l'accréditation de l'établissement pour la période 22/26**

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D.07-2021, le conseil d'administration de l'ebabx autorisait le 4 mars 2021 le directeur de l'établissement à déposer le projet de formation et l'ensemble des documents requis tant par l'HCERES que par le Ministère de la Culture dans le cadre de la procédure d'accréditation de l'école pour la période 2022/2026.

Le 7 juillet 2021 était déposé auprès du Ministère de la Culture le projet de formation en pièce jointe, étant précisé que l'adoption de celui-ci avec le Document Pluriannuel Stratégique – DSP qui l'accompagne devaient donner lieu à une délibération en conseil d'administration pour le 10 octobre 2021 au plus tard.

C'est donc ici l'objet de cette délibération, adoption de ces deux textes qui engagent l'école, sa communauté et l'ensemble des financeurs pour la période considérée.

Les critères et indicateurs posés dans le cadre du DSP seront le support d'évaluation au fil des années et à échéance en 2026 du projet de formation et des moyens engagés pour sa réalisation.

Le respect de ces engagements et atteinte des objectifs énoncés seront à la base des éléments à poser pour la période d'accréditation qui suivra, à savoir 2027/2031.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

Procédure d'accréditation vague B (2022) Etablissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine des arts plastiques

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE  
13 OCT. 2021

Bureau du Courrier

**PROJET POUR LA PÉRIODE D'ACCREDITATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT 2022/2026**

-  
**EBABX  
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX**

### **Qu'est-ce que le Monde fait à l'Art ? Qu'est-ce que l'Art peut faire au Monde ?**

L'art est le lieu privilégié (la dernière zone libre) pour *réinventer la vie* ; l'école d'art est donc le lieu pour *apprendre à apprendre*, de manière non spécialisée, plastique et critique, un mode de vie, pour soi dans le rapport aux autres, entre singularité et multitude.

Chacun.e est amené à inventer à la fois des modes opératoires (techniques, expérimentaux et articulés à l'état actuel) et des modalités pratiques de partages, d'interactions et d'échanges économiques et sociaux.

L'école de l'art affronte ainsi, dans la diversité des points de vue et des positionnements, les questions anthropologiques, sociologiques et écosophiques d'une extension territoriale planétaire et d'une économie mondialisée. De l'écoféminisme aux questionnements décoloniaux, en passant par les moyens de lutter contre le dérèglement climatique, la destruction des écosystèmes, la pollution de l'air et des sols et les monopoles ultracapitalistes de l'économie et des médias, etc.

Il s'agit alors, pour chacun.e, de penser la fonction, transitoire et transgressive, pour *intervenir artistiquement* dans ce contexte.

Pour l'école, en tant qu'établissement public, il s'agit immédiatement de faire évoluer les représentations sociales et culturelles des genres et des peuples pour lutter contre toutes les formes de discriminations sexistes, racistes ou symboliques. À la fois dans l'enseignement et par des outils de suivi dans l'organisation de la vie de l'école pour l'égalité, la diversité et la parité.

L'actuelle direction a repris l'école pour une mission (deux mandats), délimitée de 2017 à 2023. Cette temporalité, à cheval entre deux évaluations de l'HCERES, permet de mesurer le chemin parcouru et donne aussi la limite et articulation de l'engagement d'un projet à horizon 2026. La perspective tracée, contractuelle, constituera le cadre de l'appel à candidatures à venir pour une direction renouvelée de l'établissement dont le mandat portera sur la période 2023-2026 suivant les statuts de l'EPCC.

### Activité pratique/théorique : Singularité et Coopération

Tout le cursus de l'ebabx est structuré pour faire advenir chez chacun.e l'**attention** à la situation ou à la demande actuelle (art et design), l'**implication** d'un travail assumé personnellement (par l'arrangement inédit ou particularisé d'une création ou d'un style), la **responsabilité** de ses conséquences (par une signature ou le suivi de son empreinte, « carbone », sensible ou mentale).

- Le premier cycle est organisé en **Parcours**, s'initiant en *explorations collectives ou coopératives* (workshops, modules, conférences, etc.) jusqu'à l'émergence d'un *projet individuel* au sein d'une série de problématiques et de pratiques (intermédia et transdisciplinaires), conduites par une équipe d'enseignement artistique, technique et théorique.
- Le deuxième cycle est organisé en **Plateformes**, conçues comme des *pôles d'attraction*, réunissant le partage d'expériences des enseignant.e.s, de *manière contributive*, autour des projets personnels des étudiant.e.s conduits en deux temps et trois mouvements : 1. un voyage d'études et/ou stage en entreprise à l'international, 2. un mémoire de recherche et 3. une proposition plastique en art ou design.

### Cursus : Continuité et Seuils

L'enjeu principal est de maintenir la *continuité* (le temps long d'une immersion) dans une école d'art, 5 ans d'études, d'expérimentations et de créations, et cependant mettre en place des *seuils* correspondant au rythme de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Des semestres d'évaluations, marquées par des **restitutions** (*expositions, projections, éditions*) à l'ensemble des étudiant.e.s, des enseignant.e.s et du personnel support.
- Le **DNA** (grade Licence) est défini par le bilan de trois ans d'études, et la reconnaissance d'un projet en responsabilité personnelle émergent parmi les expériences collectives et inassignées à une classe (les 3 années du premier cycle sont mêlées dans chaque Parcours). Le **Mémo** décrit en moins de 5 pages cette émergence du point de vue de l'étudiant.e.
- Le **DNSEP** (grade Master) consiste dans un **mémoire de recherche** et une **proposition plastique** (art ou design) déployée dans une restitution (sur site ou en ligne), alliant ou alternant exposition, projection et/ou édition, qui conclut 5 années d'études et ouvre la voie d'une œuvre.

### Unités de Recherche

La recherche est articulée sur l'ensemble du cursus par des **Champs de recherche** qui donnent le **climat général** des études de l'ebabx : l'air qui fait respirer l'ensemble des études et qui définit aussi l'atmosphère particulière du territoire. Deux champs de recherche ont été ainsi reconfigurés actuellement pour l'ebabx pour les inscrire à la fois dans l'histoire de l'école, dans l'écologie /économie du territoire, et en les accordant aux options Art / Design. Les enseignants et assistants sont impliqués temporairement dans les unités de recherche selon les programmes spécifiques :

- Unité de Recherche **ÉDITION-ÉCRITURES DU MONDE** ;  
(Monstration, Exposition, Diffusion, Médiatisation, Événement, Espace Numérique, etc.)
- Unité de Recherche **MAS- Média-Anthropologie-Situation**.  
(À partir des questions de genres, de supposées races, d'aménagement du territoire, d'usage des ressources naturelles, d'anthropocène, de relecture historique des cultures euro-péo-centrées dans une planète mondialisée).

### Un DNSEP Option Design

À l'ebabx, la maquette pédagogique en design a évolué en plusieurs étapes depuis 2015.

Le recrutement de designers en 2015-2016 puis la reconfiguration du cycle 1 (Parcours) et du cycle 2 (Plateformes) ont clarifié et consolidé les axes d'orientation pour une meilleure articulation entre les 2 cycles de formation design.

L'établissement a transformé de manière très conséquente l'enseignement du design dans l'objectif qu'il soit clairement identifié en interne comme en externe.

L'ebabx propose une offre singulière en design : un design d'auteur.e et de situation.

Les thématiques de travail sont contemporaines, les étudiant.e.s doivent se saisir de l'actualité, des mutations en cours, d'ordre plastique comme technologique, ils doivent se

montrer réactif.ve.s, analytiques, inventif.ve.s.

L'équipe a trouvé son adéquation avec la structuration et les orientations de l'option.

Elle réunit des compétences croisées dans différents champs du design (graphistes, designers d'objets, scénographes, architectes, photographe, théoricienne et historien du design) qui sont autant d'interlocuteur.rice.s professionnel.le.s pour les étudiant.e.s.

Une nouvelle articulation est établie entre les cycles 1 et 2 design, entre distinction et liaison. La distinction est claire dans l'organisation et les attendus propres à chaque cycle. La liaison est effective dans les champs du design abordés, la proximité des espaces de travail et l'équipe enseignante mobilisée.

Les contenus des enseignements sont clairement élaborés et transmis dans le contexte des designs. Les diplômés en Design exercent aujourd'hui dans une diversité de domaines de conception, de production, de diffusion et de transmission exprimant une approche étendue du design.

La pluridisciplinarité de l'enseignement s'appuie sur une conception théorique et pratique du design. Elle réunit pratiques de conception, sciences humaines et apports techniques, et associe des champs du design (objet, espace, graphisme, numérique) qui sont étroitement conjugués dans la pratique professionnelle du designer.

Le développement d'une unité de recherche « Edition », commune à l'Art et au Design, s'est affirmé, en continuité avec une tradition éditoriale présente dans la ville de Bordeaux et au sein de l'école depuis de nombreuses années.

Cette unité de recherche s'est complétée d'un volet « Monstration » qui intègre les recherches de l'option design en scénographie urbaine et scénographie d'exposition.

L'unité de recherche Média, Anthropologie, Situation, trans-options également, investit les questions politiques et sociales de milieux, d'environnement, d'écologie, fondamentales aux enjeux du design.

L'évolution significative des programmes et équipes Design des deux cycles de formation légitime aujourd'hui pleinement la création d'une véritable option Design en deuxième cycle afin de délivrer des diplômes d'option aux étudiant.e.s ayant suivi ce cursus et d'avoir une visibilité plus claire favorisant le recrutement d'étudiant.e.s dans cette option au sein de l'ebabx.

Les recrutements à venir, suite notamment aux départs à la retraite de plusieurs enseignants à partir de 2022, s'effectueront en fonction de cette nouvelle option pour être en adéquation avec le projet scientifique.

### **Masters croisés**

Dans le cadre de l'Unité de recherche MAS, un partenariat a été renforcé avec l'Université de Bordeaux (notamment Laboratoire *PACEA : du Paléolithique à l'Actuel : Culture, Environnement, Anthropologie*) et l'Université Bordeaux-Montaigne (2 Laboratoires : Philosophie du Soin et Archéologie), pour l'organisation à partir de 2021-22 d'un programme commun proposés à trois ou quatre étudiant.es en Master II de l'Université de Bordeaux et en DNSEP de l'ebabx. Le programme, intitulé « **Pré-Figuration** », questionne le rapport et l'usage de l'image dans les champs des arts, des médias et des sciences, à partir des manifestations plastiques paléolithiques. En comparant et alliant les protocoles expérimentaux hétérogènes des chercheurs et des artistes, on abordera les questions de relevés, de visualisations et de restitutions...

### **Post-Master, Résidences et plus si affinité**

Depuis 2017, *Le Pavillon*, venu du Pavillon de Tokyo, s'est métamorphosé en une résidence de création et de recherche codirigée par Ange Leccia et Dominique Pasqualini, et portée par l'ebabx. Elle accueille 3 artistes internationaux pour une durée de 10 mois, de mars à décembre, dans un contexte étendu : *de la Préhistoire à l'Astronomie*, en partenariat avec les laboratoires de l'Université de Bordeaux (LAB, PACEA, SCRIM, etc.).

La résidence consiste en un hébergement sur le site de l'Observatoire de Floirac (une lande et une pinède de 18 ha, avec tous ses dômes équatoriaux) ; une bourse d'aide à la production et à la vie ; un accès à l'ensemble des moyens de production, des ateliers techniques et d'un accompagnement des techniciens de l'ebabx et de ses partenaires ainsi qu'à l'ensemble du fonds documentaire de la bibliothèque et des archives de l'ebabx et de ses partenaires ; une intégration au réseau de chercheurs et de professionnels en Art et du Design, avec les partenaires, des mécènes commanditaires du territoire, le milieu de l'entreprise en local et à l'international.

La résidence se déroule en plusieurs temps : développement de recherches personnelles, voyage d'études et d'immersion, phases de production, formations auprès nos partenaires et restitutions et expositions dans un site majeur de la culture régionale : CAPC, FRAC-MECA, Château d'Arzac, MADD, Musée d'Aquitaine, Base sous-marine, etc.

## Mission, accréditation et discrédance

Rappelons que la direction a repris l'école pour deux mandats de 3 ans jusqu'en 2023. Les étapes d'une transformation accomplie jusqu'en 2021, après une période difficile (2011-2017) peuvent être résumées dans une action menée simultanément dans et hors l'établissement :

- restructuration d'une **direction collégiale** (directeur, secrétaire général, sous-direction des études, et sous-direction administrative) et d'une équipe administrative et pédagogique (coordination des études, relations internationales, communication, cours publics, régie générale);
- établissement d'une plateforme de dix **ateliers techniques** (bois, métal, matériaux, maquettage, céramique) et de studios (audio, vidéo, photographie, impression, sérigraphie), chacun dirigé par un.e technicien.ne spécialiste;
- recomposition d'une **équipe enseignante** (renforcement par des enseignants artistes et chercheurs), dans les domaines de *l'écriture poétique, de la performance, du cinéma-vidéo et des médias*, qui sont venus compléter les artistes plasticiens en dessin, peinture, volume et graphisme et les chercheurs art et design;
- **reconfiguration générale du cursus**, notamment par les Parcours, les Plateformes, et le système de modules techniques et cours théoriques adaptés au parcours individuels des étudiant.e.s;
- structuration d'un **réseau régional néo-aquitain, Le Grand Huit**, dont l'ebabx est le pivot organisationnel et logistique, sur les questions de la communication, de la VAE et d'un campus des métiers;
- l'articulation calendaire des diverses échéances des Conseils Pédagogiques et des Conseils d'Administration, par des **réunions contributives** (toutes les 3 semaines) ouvertes à chacun.e;
- systématisation et **accompagnement international** : voyage individuel de quatrième année rendu obligatoire et multiplication des stages professionnels;
- ré-inscription d'un **enseignement amateur public** au niveau de la Métropole de Bordeaux, par des actions menées par des diplômé.e.s de l'ebabx en collèges et via conventions avec des communes extramuros;
- forte avancée du **projet immobilier Ville-Métropole-Région-État** pour l'extension de l'ebabx. Avec une augmentation immédiate des locaux : récupération de la **Galerie des Tables**, vitrine permanente d'exposition ; **annexe rive droite** (600 m2 dédiée au Master et à la céramique) ; **réaménagement du Café Pompier** (cuisine professionnelle neuve) et restructuration de la **cour de l'Annexe**;
- mise en place de **trois associations étudiantes** : l'association FBT (activités diverses et vie étudiante), l'association du Café Pompier (cantine et concerts publics), l'association des Alumni et des Amis de l'ebabx (AAA-ebabx);
- mise en place du **jardin**, développé sur 3 sites de l'école que sont la cour du bâtiment principal, celle de l'annexe et le jardin du Noviciat co-géré avec l'association référente du quartier;
- mise en place de la **recupérathèque** et de la **matériauthèque**, avec deux containers à demeure dédiés, végétalisés, gérées par l'association des étudiant.e.s en lien avec la fédération des recupérathèque et les entreprises de proximité; mise en place de **Safespace.ebabx**, cellule d'alerte et d'accompagnement contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations.

De 2021 à 2023, les quatre chantiers importants restent à poursuivre :

- **déploiement des Plateformes** du deuxième cycle : coordination entre les référents artistiques du suivi des projets personnels des étudiant.e.s, la préparation et le bilan des voyages et stages individuels, les séminaires de recherche et les séminaires de méthodologie collectifs;
- la reconnaissance pleine et entière d'un **DNSEP option Design**;
- la mise en place de la **Formation Continue**, pour la formation des formateurs aux cours publics amateurs sur tout le territoire métropolitain;
- pré-figuration d'un **troisième cycle complet** : un Post Master commun ebabx-Université, une résidence de création de recherche et de création, et DSRA expérimental.

---

## RESSOURCES, PARTENARIATS ET STRUCTURATIONS : DES ENGAGEMENTS POUR LA PÉRIODE 2021-2026

---

### **Programme immobilier**

La problématique immobilière de l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux est récurrente depuis plus de 20 ans.

Elle fait écho aux constats cumulés d'espaces de travail disponibles pour les étudiants de 45% inférieurs à la moyenne des écoles supérieures d'art du territoire national, de l'absence d'amphithéâtre et d'un certain nombre d'ateliers et espaces de travail individuels et collectifs répondant aux enjeux et pratiques d'une ESA en 2021, de la non-conformité des bâtiments à la réglementation accessibilité.

Par ailleurs, l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux (d'où l'attachement à l'intitulé des « Beaux-Arts ») doit se placer au niveau des grands métropoles que sont Paris, Lyon, Nantes, Strasbourg et Marseille, faisant correspondre ce rôle à la place revendiquée par la Métropole bordelaise et au pôle d'excellence et redistributeur dans la Nouvelle-Aquitaine.

Après plusieurs options de localisation, une extension de l'école sur l'actuel Musée de l'imprimerie – rue Fort Louis, ainsi qu'une rénovation du bâtiment existant et de l'Annexe ont été retenus par la ville de Bordeaux et le Conseil d'Administration de l'ebabx.

Le pré-programme posé en 2018 a permis l'engagement des 4 financeurs publics impliqués dans le projet à parts égales : la Ville de Bordeaux (maître d'œuvre), l'Etat, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Désormais inscrit au CPER 2021-2026, le programme prévoit l'extension du bâtiment annexe actuel pour un gain de 1700 m<sup>2</sup> SDO, la rénovation totale et mise aux normes de l'existant, conjugués avec une offre de logements étudiant sur le même site. Il intègre ce projet dans une vision métropolitaine cohérente de l'enseignement supérieur sur le quartier, qui englobe l'espace « Marne », de la MECA et du PESMD sur le périmètre Euratlantique, les établissements voisins que sont le Conservatoire Jacques Thibaud, l'Estba, et l'IUT Michel de Montaigne (métiers du livre ; IJBA ; licence pro CoMedia).

Sur une projection de travaux sur site occupé de 2024 à 2026, l'établissement à livraison, sera en capacité d'accueillir 300 étudiants.

Enfin, ce programme est emblématique des intentions de l'ebabx et de la ville de Bordeaux de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de sobriété énergétique. Les normes retenues sur ce point sont les plus exigeantes et seront actualisées autant que nécessaire tout au long de la réalisation des travaux. Par ailleurs cette démarche fait écho à la récupération de l'école (gérée par l'association étudiante), la matériauthèque (en lien avec les entreprises et acteurs du secteur de proximité) tout autant que des projets « jardins » qui verront leur plein déploiement de 2021 à 2023 sur 3 sites de l'ebabx.

### **Ressources humaines**

Le Conseil d'Administration de l'ebabx s'est engagé en 2019 pour le maintien à niveau les capacités en ressources humaines fortement impactées par des non-renouvellements de départs en retraite sur la période 2014-2017 du fait de la stagnation des dotations à l'établissement. Pour la période 2022-2026, l'établissement projette un effectif stabilisé à 69 ETP tous personnels confondus (pour 82 agents), dont 29 ETP de professeurs d'enseignement artistique, 7 ETP d'assistants d'enseignement artistique, 10,3 ETP de techniciens d'assistance pédagogique et 22,7 ETP pour les personnels administratifs et techniques. Les renouvellements de personnels qui seront amenés à partir en retraite sur la période viendront renforcer l'équipe design dans la perspective du DNSEP Option Design, tout autant que les techniciens d'ateliers dans l'achèvement de la diversification des outils et compétences mis à disposition des étudiants, ce, en phase avec la réalisation du projet immobilier.

### **Orientations et structurations des relations et projets internationaux**

Les orientations RI pour les prochaines années sont énoncées dans [la charte Erasmus 2021-2027](#). Elles visent à répondre aux exigences d'ouverture internationale et d'excellence des établissements d'enseignement supérieur français dans le cadre des politiques européennes (programmes d'actions européens), des politiques nationales (ministère de la culture et MESR) et d'un l'ancrage territorial (programmes régionaux et coopérations locales).

**A court terme** et conformément aux attendus de la Charte Erasmus 2021-2027, l'ebabx poursuivra 3 buts principaux :

- la mise en place de l'ensemble du dispositif de digitalisation du processus Erasmus (Carte Européenne étudiante, développement des outils en ligne de gestion des accords inter institutionnels et des procédures administratives, délivrance du supplément au diplôme);
- l'amélioration des procédures d'accueil des étudiants étrangers;
- le renforcement du lien International/Pédagogie.

**A moyen et long termes** la politique de développement privilégiera les partenariats internationaux structurants afin d'asseoir des coopérations solides et durables permettant le développement de coopérations pédagogiques entre enseignants, étudiants et artistes/designers.

Pour la période 2021-2023 sont engagés des accords de coopération sur les 3 destinations intégrés dans la politique de coopération de la Métropole bordelaise : Hydérabad en Inde, Douala au Cameroun et Casablanca au Maroc.

Les nouvelles possibilités offertes par le programme Erasmus sur l'action Clé 1 (mobilité) vont aussi en ce sens et amèneront les enseignants à mettre en place des partenariats pédagogiques avec des partenaires européens (ESMAD à Porto, Ecole de Halle en Allemagne, Politecnico de Milan).

Dans le cadre des mobilités d'études individuelles, afin de répondre aux attentes des étudiants et de diversifier encore nos propositions pédagogique et d'enseignement, notamment dans un objectif de complémentarité des approches et des pratiques, il est envisagé d'étendre nos partenariats dans plusieurs directions. L'exploration du **continent africain** se poursuivra, ainsi que la signature d'accords avec **la Chine et la Corée** qui verront leur concrétisation prochainement (après 18 mois de crise sanitaire qui ont gelés ces initiatives). **L'Europe**, entendue au sens élargi, fera ensuite partie des zones à explorer, permettant de mener, avec les enseignants, un travail de réflexion sur la citoyenneté européenne et l'engagement. Enfin, à plus long terme, le territoire **nord américain** fera l'objet d'une exploration attentive afin de repérer des lieux propices aux expériences variées (stages auprès d'artistes, de collectifs, de tiers lieux...)

A moyen terme, c'est-à-dire sur le 2<sup>e</sup> temps de la période d'accréditation (2023-2026), plusieurs projets pédagogiques à dimension internationales seront élaborés, conjointement avec un groupe d'enseignants et en s'appuyant sur les possibilités du programme Erasmus + (projets de coopération).

Enfin, sur cette même temporalité et en partenariat avec l'ANdEA un projet international de professionnalisation des étudiants sera mis en place, regroupant 10 écoles du réseau français et 6 organisations partenaires dans 5 pays européens différents (programme Europe créative – portage national par l'ANdEA).

### **Réseaux néo-aquitains de l'enseignements supérieur**

#### **× CCT ex CUEA**

Depuis les premiers regroupements universitaires et des grandes écoles issus de la loi Fioraso, l'ebabx a participé pleinement de leurs dynamiques et structuration successives en Aquitaine.

Membre associée du PRES Aquitain, l'ebabx est devenue membre partenaire de la ComUE d'Aquitaine qui a évolué en partenariats inter-établissements de Nouvelle-Aquitaine via son adhésion à la Convention de Coordination territoriale de Nouvelle-Aquitaine qui compte parmi ses membres l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle Université, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP et Sciences Po Bordeaux.

Dans ce nouveau cadre, l'ebabx s'est investie dans 3 dispositifs et champs d'actions portés par la CCT : 1) les études et dispositifs visant au suivi des parcours étudiants et l'environnement des études des étudiants ; 2) Aquimob au titre de la mobilité internationale des étudiants ; 3) l'entrepreneuriat étudiant.

#### **× Grand Huit**

L'ebabx est membre fondatrice de l'association des écoles supérieures d'art et classes préparatoires publiques de la Nouvelle-Aquitaine – le Grand Huit. Elle en assure la coordination générale et porte son siège social. Le Grand Huit est soutenu par la DRAC Nouvelle Aquitaine, dans une logique grand régionale et en lien étroit avec les 3 rectorats de la région et l'ensemble des acteurs des champs de l'art, du design et de la communication ainsi que leurs regroupements et fédérations.

Sur un principe de subsidiarité et d'agilité d'intervention, le Grand Huit porte pour ses membres des actions et suivis dans les domaines suivants :

- des missions d'information, d'accessibilité et d'attention à la diversité des lycéens amenés à poursuivre des études en écoles supérieures d'art, voire les identifier comme un parcours d'études possible (voir annexe les statuts de l'association Grand Huit);
- les procédures de VAE aux diplômes DNA et DNSEP;
- des résidences Post Master de professionnalisation et d'expérimentation impliquant une diversité de collectivités, fondations et entreprises ;
- un Master « Design des Mondes Ruraux » à horizon 2024 en lien avec les universités de Bordeaux et la ville de Périgueux;
- des enquêtes qualitatives donnant lieu à des publications sur le devenir des diplômés des écoles et les nécessaires ajustements des formations en retour des résultats de ces enquêtes.

L'addition de ces éléments a posé un contexte et l'opportunité pour initier des réponses collectives ou par école impliquant les établissements membres du Grand Huit, l'EnsapBx, mais aussi les structures alternatives et professionnelles des champs concernés (Fab Lab ; collectifs relevant de l'ESS ; grandes écoles de la Nouvelle-Aquitaine...)

#### × La Formation Continue – L'Education Artistique et Culturelle (EAC)

La rentrée 2021-2022, et dans une évolution forte sur les années à suivre, voit l'accompagnement des personnes en demande d'offres de formation continue dans une diversité de domaines (nouveaux médias ; perfectionnements et formations sur des outils numériques spécifiques ; culture générale sur l'art contemporain ; techniques liées aux métiers d'art ; outils de professionnalisation...). A noter que ces demandes portent sur des formations certifiantes et non-certifiantes, et peuvent relever des droits à la formation continue professionnelle (via les OPCO) ou à l'initiative personnelle de non professionnels du secteur de l'art contemporain, des métiers d'art, de l'artisanat et de la culture au sens large.

Un focus sera porté sur une des spécificités fortes de l'établissement qu'est la formation à l'EAC, forte de 15 ans d'expérience dans le champ des classes CHAAP avec les collèges de la Métropole.

Ainsi, une formation à vocation certifiante dès 2023 est mise en place fin 2021 à destination des artistes, particulièrement les jeunes diplômés, amenés à élaborer des projets et à intervenir directement dans le cadre de l'EAC auprès d'établissements scolaires, tout autant qu'au sein d'une diversité de milieux et publics (hôpital ; handicap ; prison ; publics seniors...).

#### × Les cours publics – pratiques amateurs

L'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux a toujours maintenu un haut niveau pour ses cours amateurs à l'adresse du public. Tirant avantage des transformations qui ont touché l'enseignement pour les étudiants, intégré au système européen au même titre que l'université, les cours publics n'ont pas cessé de maintenir en même temps la tradition la plus ancienne de l'apprentissage patient et du plaisir partagé. Ainsi les artistes-enseignant.e.s, sorti.e.s du cursus supérieur, de même que les équipements les plus actuels, sont engagés dans cet enseignement pour re-situer au cœur de la métropole bordelaise ce dont l'actualité récente nous a démontré, plus que de longs discours, la fonction essentielle et vitale : non pas seulement la culture que l'on consomme, mais *l'art que l'on pratique soi-même*. Sans doute, quand on s'inscrit dans une école d'art, y vient-on pour « apprendre » ce qu'on suppose devoir être acquis – la dite « base technique » – pour ensuite le mettre en jeu pour une expression personnelle. Mais le plus important demeure dans ce partage entre l'artiste-enseignant et les artistes-amateurs-trices, mais tout aussi bien entre celles-ci ou ceux-ci. Il s'agit de ce bien, à *la fois public et précieux*, dont la récente situation médiévale du confinement nous a indiqué l'importance par son défaut ; en un mot : l'expérience.

Pour la période 2021-2026 l'établissement se positionne en réponse à la demande d'accompagnement des collectivités membre de Bordeaux – Métropole, des établissements scolaires particulièrement en zones REP de la Métropole, ce en tant que lieu de ressources. A ce titre des interventions et supervisions des jeunes artistes intervenants sont conventionnées avec l'inspection académique et le rectorat, soutenues par des financements et initiatives croisées des collectivités et de la DRAC Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la priorité à l'EAC.



PREFECTURE  
DE LA GIRONDE  
13 OCT. 2021

Bureau du Courrier

# *Document stratégique pluriannuel*

*Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux*

*ebabx*

**Accréditation 2022**

## A- Introduction : présentation de l'établissement

Créé par arrêté préfectoral du 16 décembre 2010, l'EPCC « ebabx » est une initiative conjointe de ses membres fondateurs : ville de Bordeaux, région Aquitaine et Etat. Le conseil d'administration de l'établissement comporte 22 membres, représentants de ses fondateurs, des personnels et étudiants ainsi que 3 personnalités qualifiées. L'équipe de direction de l'ebabx est constituée du directeur (Dominique Pasqualini), du secrétaire général (Hervé Alexandre), de la directrice des études (Annette Nève) et de la directrice des ressources (Marguerite Joanne).

Les missions principales de l'établissement sont de dispenser un enseignement supérieur en arts plastiques menant à des diplômes nationaux, des formations continues et validations des acquis de l'expérience dans les domaines des arts plastiques et visuels, ainsi que des cours de pratiques amateurs.

Effectifs 20/21 : 233 étudiants en cycle 1 et 2, et 4 jeunes artistes en année Post Master et résidence d'artistes « le Pavillon ».

L'équipe permanente compte 76 agents (67,7 ETP) à laquelle s'ajoute 58 personnes pour des enseignements, projets et activités ponctuels.

Le BP 2021 s'élève à 4.210.890 € en fonctionnement, dont 3.596.778 € TCC de charges salariales ; et 197.502 € pour l'investissement.

Les locaux de l'ebabx sont répartis sur 3 sites pour un total de 3.940 m2 entre l'école (2.400 m2), l'Annexe (1.000 m2) et Annexe rive droite-Brazza (600 m2). S'y ajoutent la galerie des Tables et le Café Pompier.

## B- Diagnostic

Le diagnostic se fonde sur les éléments de l'auto-évaluation portée dans le cadre du dépôt de dossier d'accréditation de l'ebabx, vague B (2020-21) de l'HCERES et sur les retours et avis portés par la commission d'experts en charge de l'examen du dossier de l'établissement.

Il est décliné ci-après synthétiquement suivant quatre items.

### Forces

- singularité et pertinence de l'organisation des études en cycle 1 (Parcours) et cycle 2 (Plateformes),
- diversité des compétences présentes au sein de l'équipe pédagogique, son renouvellement et le plan pluriannuel de développement des compétences qui l'accompagne,
- place de l'ebabx au cœur de sa région comme établissement référent, en charge de la coordination des actions portées par le Grand Huit : VAE ; résidences d'artistes ; actions de professionnalisation,
- implantation territoriale et action dans le champ de l'EAC, avec l'extension des *formations de formateurs* à destination des jeunes diplômés issus des écoles supérieures d'art amenés à intervenir dans une diversité de contextes.

### Faiblesses

- le rapport d'évaluation de l'HCERES reçu le 23 septembre 2021 porte un avis favorable au projet de formation menant à un DNSEP *option design*. Il revient au Ministère de la Culture de confirmer cette option pour le DNSEP. Jusqu'à ce jour, cette absence d'*option design* au niveau du DNSEP qui demeure une *mention design de l'option Art*, minore l'attractivité du 2<sup>nd</sup> cycle en design. C'est un point essentiel du projet déposé pour 22/26.
- l'insuffisance et inadaptation des locaux dévolus à l'enseignement, aux pratiques individuelles et aux ateliers techniques,
- la structuration de la Recherche qui doit trouver une régularité de fonctionnement et de production/publication dans le cadre des 2 unités de recherche reconfigurées,
- une dynamique internationale forte mais un besoin d'associer l'ensemble de l'équipe pédagogique autour de projets structurants.

### Opportunités

- des échéances et calendriers en phase : stabilité de représentation au CA pour la période 21/26 avec le renouvellement en 2021 des assemblées Ville, Métropole et Région,
- le programme immobilier engagé dans le cadre du CPER 22/26 impliquant la ville de Bordeaux, la Métropole, la région et l'Etat,
- une dynamique à l'international avec les nouveaux dispositifs européens ainsi que des réseaux européens et nationaux actifs,
- la dynamique régionale du Grand Huit qui porte les offres de résidences, professionnalisation et VAE pour le compte des ESA de Nouvelle-Aquitaine.

### Menaces

- la nécessaire indexation des ressources publiques sur l'évolution des charges RH (à ETP constants) garante de l'exécution du programme d'activité et projet de l'établissement pour la période 22/26,
- les modalités nationales et régionales de financements et soutiens aux programmes de recherche, sur projets, qui ne répondent pas aux besoins de pérennité de la Recherche et des personnels affectés.

## C- Objectifs stratégiques pour la prochaine période d'accréditation

Pour tous les objectifs et indicateurs qui suivent, l'année 2020 est celle du bilan et chiffres de l'année universitaire 2019/2020 ; 2021 pour l'année 202/2021, etc...Seuls les éléments budgétaires sont considérés pour l'année civile, à savoir par exemple BP et CA 2020 pour l'année 2020.

### Objectif 1 : Structurer la démarche qualité en terme pédagogique

L'enjeu est ici d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies et actions qui fassent le lien entre les enquêtes au sens large et la prise en compte de leurs résultats dans l'évolution de l'offre de formation.

L'association des étudiants, les écoles membres du Grand Huit en région seront associées à l'élaboration des supports d'enquêtes et questionnaires à même de générer des retours quantitatifs et qualitatifs.

Les contributions et dynamiques du conseil pédagogique et de la vie étudiante tout autant que des réunions contributives seront accrues.

Par ailleurs pour ce qui est de la prise en compte des regards extérieurs à la communauté de l'ebabx, les remarques et évaluations des invités, maîtres de stages, jurys de diplôme, toutes personnalités extérieures amenées à accompagner le parcours de l'étudiant, seront généralisées et intégrées dans ces évolutions.

Enfin, la mise en avant du suivi individuel du parcours de l'étudiant à travers les rendez-vous et échanges avec une diversité d'interlocuteurs sera objectivée par des comptes rendus et évaluations adaptées au fil de sa scolarité.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé / ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Taux de retour des questionnaires d'évaluation des enseignements et des formations.	Non représentatif - crise covid	Non représentatif - crise covid	20%	25%	30%	35%	40%
Nombre de participations étudiants et enseignants au sein des instances CPSVE et réunions contributives	Non représentatif - crise covid	14 Non représentatif - crise covid	60	80	100	120	140
Nombre de retour des appréciations des maîtres de stages, jurys, invités extérieurs ; généralisation de la démarche	Non représentatif - crise covid	Non représentatif - crise covid	25	50	75	100	134

## Objectif 2 : Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de l'ebabx est porté conjointement par l'association le Grand Huit qui rassemble les 5 écoles supérieures d'art de la Nouvelle-Aquitaine et l'ebabx. L'association s'est dotée des moyens de suivis et analyse adéquats pour cela, tant pour ce qui est des critères, analyses et enquêtes.

Une attention est portée sur les parcours et la multiplicité des activités des diplômés à moyen et long terme. Ainsi, les supports de communication et publications rendent accessibles à tous les publics, particulièrement les lycéens qui peuvent en être très éloignés, la diversité des parcours après école d'art, et notamment post ebabx.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé / ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans							
Post DNA :	54%	48%	55%	60%	60%	65%	70%
Post DNSEP :	66%	57%	65%	70%	70%	75%	80%
Taux retour sur parcours professionnels des diplômés à 5 ans en lien avec la formation artistique							
Post DNA :	49%	50%	55%	60%	60%	65%	70%
Post DNSEP :	59%	60%	65%	70%	70%	75%	80%
Taux retour sur parcours des diplômés à 10 ans en lien avec la formation artistique							
Post DNA :	78%	80%	80%	83%	84%	85%	85%
Post DNSEP :	76%	80%	80%	85%	90%	92%	95%
Taux de retour des diplômés pour :	4%	4%	7%	10%	10%	15%	15%
- des publications	5%	5%	10%	12%	12%	15%	15%
- récits de parcours	70%	70%	70%	75%	75%	80%	80%
- actions de communications ciblées							

## Objectif 3 : Structurer la démarche qualité en termes de soutenabilité budgétaire et financière

Une phase préparatoire 2018/2020 a donné lieu à un audit complet de l'EPCC portant sur la période 2011-2018. Elle a conduit les collectivités et l'Etat à acter l'évolution et la dynamique de leurs contributions. Cette évolution et l'élargissement à la Métropole sont posés comme des objectifs à horizon 2026, dans le cadre d'une refonte statutaire à terme liée à l'achèvement du programme immobilier porté par les mêmes financeurs.

Dans un contexte de grande précarité étudiante, les droits directs d'inscriptions des étudiants ne seront que peu évolutifs.

Les accords avec les collectivités, actions de formation continue, de certifications et VAE seront construits sur des modèles économiques a minima autofinancés, dans le respect des missions d'une offre de service public non discriminante de l'établissement.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Respect des dynamiques contributives des collectivités publiques et de l'Etat sur la période	3 sur 4 des contributeurs	3 sur 4	4 sur 4	4 sur 4	4 sur 4	4 sur 4	4 sur 4
Conventionnements et mutualisations avec les institutions, entreprises, partenaires du territoire autres que contributeurs statutaires au BP	6	7	8	9	10	11	12
Capacité d'autofinancement des investissements = dépenses / amortissement	61,2%	65%	80%	100%	100%	100%	100%
Objectif d'excédent cumulé de fonctionnement à hauteur de 2/12 <sup>ème</sup> de la masse salariale du BP	99%	88,61%	90%	95%	100%	100%	100%

#### Objectif 4 : Consolider l'offre de formation et la recherche

Au regard du diagnostic, trois objectifs sont prioritaires dans le positionnement des formations de l'ebabx, pour conforter son identité et corrélérer l'ensemble de ses formations, au niveau national :

- la dynamique des 2 Unités de recherche communes en art et en design : la mise en place d'un groupe de travail impliquant des enseignants et des personnalités qualifiées invitées assurant un fonctionnement régulier de choix et suivi des actions et projets, ainsi que d'objectifs, à différents termes ;
- le développement de l'Option Design de l'ebabx, dans la continuité de ses 2 cycles de formation et son évolution, en attractivité, équipe, compétences et partenariats ;
- la structuration de programmes de formations complémentaires aux formations initiales de l'ebabx : 3<sup>ème</sup> cycle (DSRA), master spécialisé (Grand Huit), post master (Papillon), avec équipes structurées, partenaires académiques, scientifiques, publics et privés.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Nombre d'enseignants et de personnalités qualifiées associés à la construction des programmes des unités de recherche	2+1 /unité	2+1 /unité	2+1 /unité	3+2 /unité	3+2 /unité	3+2 /unité	3+2 /unité
Effectifs étudiants en option Design (cycles 1 et 2)	58	53	56	65	80	90	100
Evolution de l'équipe et des compétences en design à la faveur des départs RH.	/	/	2 dép. 1 recru.	1 dép. 2 recru.	1 dép. 1 recru.	1 dép. 1 recru.	1 dép. 1 recru.
Impliqués, référents dans les programmes post master :							
-nbre enseignants, artistes	2	3	5	5	5	5	5
-nbre partenaires académiques	1	1	1	1	1	1	1
-nbre partenaires institutionnels, privés et publics	6	8	8	8	9	10	10
Nombre d'inscriptions aux programmes post master	4	4	6	6	6	6	6

## Objectif 5 : Développement de la dimension internationale au cœur de la démarche pédagogique

Au regard du diagnostic établi, il est pertinent de mettre en avant l'axe international en posant 2 objectifs stratégiques, que sous-tendent des objectifs opérationnels.

- Œuvrer à une plus grande intégration de la dimension internationale dans les activités pédagogiques de l'établissement. Cela passera par une meilleure intégration des séjours d'étude ou de stage des étudiants dans leur cursus avec une réelle mise à profit de l'expérience vécue, un accueil plus ouvert aux mobilités entrantes pour les étudiants comme pour les enseignants afin d'introduire directement ces questions au sein des enseignements.
- Mobiliser une équipe pédagogique dynamique en art et en design pour la réalisation de projets européens ou internationaux structurants, renforçant à la fois l'ouverture culturelle et les apports pédagogiques.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Nombre de mobilités étudiantes : -% 4èmes années sortants -autres sortantes -autres entrantes	Non représentatif - crise covid	Non représentatif - crise covid	70% 3 15	70% 3 15	70% 3 15	100% 5 20	100% 5 20
Nombre de mobilités croisées impliquant étudiants, enseignants, tous personnels	0	7	10	10	10	10	10
Nombre de projet de coopération structurants	0	3	3	4	5	6	6
Avis positifs sur la qualité de l'accueil et suivis, dans les rapports de fin de séjour des étudiants et enseignants étrangers	Non représentatif - crise covid	Non représentatif - crise covid	80%	85%	90%	95%	100%

## Objectif 6 : Place de l'institution sur le territoire – fonction structurante de l'établissement sur la Métropole

En région Nouvelle-Aquitaine, l'ebabx assume une position centrale d'école généraliste en art et design. Sa forte singularité porte sur l'articulation entre ses missions liées à l'enseignement supérieur d'une part, et l'irrigation/structuration de son territoire via les conventionnements avec les collectivités de Bordeaux Métropole d'autre part. Dans ce cadre, les formations de formateurs et intervenants EAC ainsi que la structuration des offres de pratiques amateurs sont priorisées pour la période 22/26.

Indicateurs	Réalisé 2020	Réalisé ou cible 2021	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026
Nbre de conventions signées avec les collectivités de la Métropole pour les suivis de formateurs en pratiques amateurs	3	3	3	4	4	5	5
Concernés par les actions EAC conventionnées avec l'ebabx :							
- nbre d'écoles, collèges	3	3	5	5	7	7	8
- nbre de classes	10	10	12	14	14	16	16
- nbre d'enfants/adolescents	250	300	350	400	400	500	500
Artistes intervenants et diplômés inscrits dans les formations continues	/	/	5	12	15	15	20

\*\*\*

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE  
13 OCT. 2021

Bureau du Courrier

## RAPPORT D'ÉVALUATION

**École supérieure des Beaux-arts de Bordeaux  
(EBABX)**

Projet d'offre de formation pour le contrat  
2022-2027

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Présentation

L'École supérieure des Beaux-arts de Bordeaux (EBABX) délivre actuellement les quatre diplômes suivants :

- DNA option *Art* conférant le grade de licence,
- DNA option *Design* conférant le grade de licence,
- DNSEP option *Art* conférant le grade de master,
- DNSEP option *Art* mention *Design* conférant le grade de master,

À partir de l'année prochaine, l'Établissement souhaite faire évoluer le DNSEP option *Art* mention *Design* vers un DNSEP option *Design*, permettant ainsi de proposer deux cursus d'étude distincts et clairement identifiables.

En 1<sup>er</sup> cycle, les étudiants constituent leur cursus durant trois années en s'inscrivant dans des entités pédagogiques intitulées parcours, qui mêlent des pratiques de l'option art et de l'option design.

Les deux diplômes option art ont pour vocation de former les étudiants à la pratique artistique et/ou à la médiation artistique, de se constituer une identité propre clairement située tout en développant leur capacité d'adaptation au monde de l'art actuel.

Les deux diplômes option *Design* ont pour vocation de former des designers généralistes dans les différents champs de la discipline : objet, espace, graphisme et numérique.

Ces deux options et les quatre diplômes sont appuyés par deux unités de recherche :

- Édition – écritures du monde,
- Média – anthropologie – situation.

Des formations en partenariat avec des établissements du territoire sont en cours de structuration :

- Un master croisé avec l'Université de Bordeaux et son laboratoire PACEA, notamment à travers un programme intitulé « Préfiguration » pour l'année 2021-2022.
- Une mise en place d'offre de 3<sup>e</sup> cycle complète entre 2021 et 2023, comprenant un post-master avec l'Université, une résidence de recherche et création, un DSRA (diplôme supérieur de recherche en art).
- Un cursus certifiant dans le champ de l'EAC (éducation artistique et culturelle) à partir de 2023.

L'EBABX est pleinement inscrite dans les réseaux régionaux, notamment le grand huit (réseaux des écoles supérieures d'art de la Nouvelle Aquitaine), les réseaux de l'enseignement supérieur (PRES aquitain, la Convention de coordination territoriale de Nouvelle Aquitaine – évolution de la ComUE). Des restitutions d'interventions ont lieu dans les différents lieux de diffusion du territoire aquitain dont le CAPC, le FRAC-MECA, le Château d'Arsac, le MADD, le Musée d'Aquitaine, la Base sous-marine.

## Avis sur les formations proposées

L'EBABX distingue ses deux cycles de formations à travers deux dispositifs intitulés parcours (en 1<sup>er</sup> cycle) et plateforme (en 2<sup>e</sup> cycle).

Les parcours mélangent les deux options art et design et permettent aux étudiants de constituer un programme de formation individualisé. Cela a le mérite de faire que les étudiants se constituent une culture plastique et pratique personnelle à travers des interdisciplinarités mais interroge néanmoins sur l'acquisition des fondamentaux et la progressivité du 1<sup>er</sup> cycle.

Les plateformes du 2<sup>e</sup> cycle se structurent en reprenant les intitulés des options : *Art* et *Design*. On peut s'interroger sur la nécessité d'utiliser conjointement les termes options et plateformes.

La proposition d'évolution pour le DNA art prolonge l'impulsion donnée au changement de direction en 2017 et ne prétend pas s'engager au-delà du deuxième mandat de la direction jusqu'en 2023.

L'offre de l'option *Art* est cohérente, l'articulation autour du format de « parcours » au premier cycle et de « plateforme » au deuxième cycle ne cloisonne pas les années et permet une approche pluridisciplinaire par projets.

L'axe fort de la phase projet est l'ouverture d'un DNSEP option *Design*, en continuité et en cohérence avec la stratégie de refonte et de recrutement menée les années précédentes.

Cela permettra à l'établissement de proposer une formation complète dans cette spécialité étalée sur deux cycles. Cela devrait également renforcer la lisibilité des parcours dans cette discipline, tant en interne, que dans la communication extérieure.

On note ici la volonté de maintenir une option *Design* généraliste et couvrant des champs du *design* aussi variés que *design* graphique, édition, *design* d'objet, *design* d'espace, stylisme. Cette variété de champs nécessitera peut-être de les restreindre tant pour la capacité de suivi du côté de l'équipe pédagogique que de la lisibilité de la formation, et ce alors que les effectifs envisagés en 5<sup>e</sup> année ne devraient pas dépasser 15 étudiants.

Un point de vigilance également sur le volume déclaré d'enseignement en langue vivante (sans que l'on puisse distinguer s'il s'agit d'enseignement disciplinaire en langue étrangère ou d'enseignement de langue vivante) : 28h/an en 1<sup>er</sup> cycle (environ 1h par semaine) et 14h/an en 2<sup>e</sup> cycle (environ 1/2 h par semaine) semblent peu au regard des ambitions internationales affichées par l'Établissement.

Les axes de recherches sont réaffirmés (l'EBABX s'est dotée de deux unités de recherche : Édition – écritures du monde et Média – anthropologie – situation) et semblent dessiner progressivement un troisième cycle à élaborer dans le futur en phase avec la résidence Le Pavillon et le contexte universitaire de la Métropole. Le dossier mentionne la préfiguration d'un troisième cycle complet/ un Post-master commun EBABX-Université, une résidence de création de recherche et de création et un DSRA expérimental.

Les dispositifs de formation croisée et de post-master sont de la même manière, énoncés sans que les options ou profils concernés ne soient clairement identifiés, l'EBABX mettant davantage l'accent sur les enjeux de contenus qui s'articulent autour de problématiques contemporaines telles que les questions anthropologiques, sociologiques, les questions d'écosystèmes et de dérèglement climatique, et le rapport des artistes aux enjeux écoféministes ou décoloniaux.

Les recommandations du Hcéres semblent avoir été prises en compte concernant l'articulation entre les options *Art* et *Design* ; la création d'une option *Design* à part entière sur les deux cycles offre une réponse à la demande de clarification des formations.

## Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

La formation par projet permet une bonne synergie des équipes. Une structuration nette de la coordination avec des relais identifiés dans l'équipe pédagogique et des encadrements des étudiants des élèves reste encore à clarifier.

La présence de trois associations étudiantes (FBT, Café pompier, Association des Alumni et amis de l'EBABX) et de réunions contributives (toutes les trois semaines) ouvertes à chacun permet une bonne participation des étudiants dans le pilotage de la formation. De plus, la mise en place de Safespace.ebabx, cellule d'alerte et d'accompagnement contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations, permet un maillage fin de l'observation des populations étudiantes. On note cependant que l'absence de coordinateur par année ne permet pas un accompagnement progressif, alternatif à l'encadrement par projet.

La participation à des instances comme Le Grand Huit et l'ANDEA permet un positionnement aussi bien dans l'offre régionale que dans la formation au sein du réseau d'écoles d'art.

Le développement de l'École, et notamment la création d'un DNSEP *Design* à part entière, s'appuie sur une stratégie immobilière offensive qui vient répondre aux manques structurels identifiés précédemment : la mise aux normes accessibilité des espaces, la création d'un amphithéâtre et d'espaces individuels de travail.

Un effectif de 29 ETP professeurs pour un objectif stabilisé de 300 étudiants en 2023 permet un taux d'encadrement pédagogique satisfaisant (sachant que les professeurs sont accompagnés de 7 ETP assistants et 10,3 ETP de techniciens d'assistance pédagogiques intervenant dans les 10 ateliers de l'École).

Depuis 2017, la nouvelle direction insuffle un vent d'innovation pédagogique centré sur le modèle inter-année, pluridisciplinaire, collectif, de projets (Parcours en premier cycle, Plateforme en deuxième cycle). Cette innovation s'articule avec un renforcement de la politique d'échanges et de relations internationales, qui présente différentes perspectives dans le dernier rapport : renforcement d'accords particulièrement signifiants (Pour la période 2021-2023 sont engagés des accords de coopération sur les trois destinations intégrées dans la politique de coopération de la Métropole bordelaise : Hydérabad en Inde, Douala au Cameroun et Casablanca au Maroc), ouverture à de nouvelles aires géographiques (Chine, Corée, Afrique), mise en adéquation avec la demande étudiante (Amérique du Nord).

Concernant la demande d'ajouts d'éléments de progressivité dans le cursus et d'un socle de fondamentaux élargis au niveau du DNA *Art*, peu d'éléments nouveaux ont été apportés : les risques d'une formation à la carte ne semblent pas mesurés ni pris en compte. Des efforts de refonte des Plateformes *Art* sont indiqués dans le sens d'une meilleure coordination des différents éléments de scolarité du deuxième cycle (voyage, mémoire, diplôme) et d'un axe de recherche centré sur l'écriture, les médias et l'écosophie.

## Conclusion

L'École a entrepris un véritable travail global de restructuration, original et appréciable et propose entre autres en premier et en deuxième cycles deux options de formation, *Art* et *design*, améliorant ainsi la lisibilité de son offre. On regrette cependant le peu d'éléments de réponse quant aux questions du Hcéres concernant la progressivité et la présence de fondamentaux dans les parcours de DNA. La question de la forme étant abordée, il serait souhaitable que des précisions soient données quant aux positionnements et aux contenus spécifiques des parcours *art* et *design*. Si le principe d'une formation individualisée est intéressant, celle-ci ne saurait faire l'impasse sur certains fondamentaux liés à la spécificité des champs quand bien même on considérerait l'interdisciplinarité, la transposition et la perméabilité comme éléments moteurs.

Si la présence des deux unités de recherche, les dispositifs de formation croisée et de post-master permettent d'envisager avec intérêt l'émergence d'un troisième cycle lié aux problématiques contemporaines en rapport aux sciences humaines et à l'écosystème, il semble indispensable d'élaborer rapidement un cadre plus serré d'options et de profils permettant la concrétisation.

## Avis sur les formations

Intitulé de la formation	Avis sur l'accréditation
DNA option <i>Art</i>	Avis favorable
DNA option <i>Design</i>	Avis favorable
DNSEP option <i>Art</i>	Avis favorable
DNSEP option <i>Design</i>	Avis favorable

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

**D.18-2021**

**Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

**Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Étaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Étaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Étaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.18-2021 portant remboursement et annulation  
de droits d'inscription pour les cours publics**

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour permettre aux élèves des cours publics de garder un lien et des enseignements pendant la période de fermeture des cours amateurs, l'ebabx a proposé des cours à distance, de février à juin 2021, pour des droits d'inscription d'un montant forfaitaire de 80€.

Quelques 90 élèves se sont inscrits et ont suivi ces cours assidûment.

Cependant, 2 élèves se sont rendu compte, après leur inscription, que leur connexion internet personnelle n'était pas suffisante pour leur permettre de suivre des cours de manière fluide et agréable.

Ainsi, Madame MERCIER s'est inscrite et a réglé son inscription, mais n'a pas pu suivre les cours. Il convient donc de lui rembourser la somme de 80 €.

De même, Madame WILSON, inscrite, a réglé son inscription au regard des avis de somme à payer qui lui ont été transmis. Il convient donc d'annuler ce titre n°29/2021 d'un montant de 80€ et de lui rembourser cette somme.

Enfin, pour cette année 2021-2022, Monsieur Emilio LUNDI AGUADO s'est perçu dès ce début d'année, qu'il ne pourrait assister au cours *fondamentaux du dessin* auquel il s'est inscrit et pour lequel il a réglé les droits d'inscription en ligne. Compte tenu du justificatif fourni et de sa situation de demandeur d'emploi, il convient de lui rembourser les frais correspondants, soit un montant de 238 €.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir émettre un avis favorable pour autoriser l'ebabx à procéder aux opérations budgétaires correspondantes sur les crédits de l'exercice en cours.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration

**Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

**D.19-2021**

**Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

### **Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.19-2021 portant adoption des droits d'inscriptions à la VAE**

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux fortes demandes de qualification et de diplôme des professionnels de la création en art, design et communication, les 5 écoles supérieures d'art et design de Nouvelle Aquitaine réunie au sein de l'association le Grand Huit initient une démarche de VAE-Validation des Acquis de l'Expérience pour l'année universitaire 2021-2022, menant au Diplôme National d'Art (DNA) et au Diplôme Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP). Le document de présentation de la démarche est joint à la présente délibération.

Le Grand Huit assume une fonction générale de coordination de la VAE pour la Nouvelle Aquitaine, chaque école étant amenée à inscrire les personnes suivant les options et profils des candidats retenus et en fin de processus à délivrer les DNA et DNSEP lors d'un jury commun aux écoles de Nouvelle Aquitaine.

Il faut donc que les 5 écoles supérieures d'art délibèrent à l'identique d'ici le mois de décembre pour fixer les droits d'inscription à l'accompagnement et à la procédure menant au diplôme, qui sont les suivants :

- 1.450 € tarif général
- 750 € pour les candidats n'étant pas en situation de bénéficier d'un financement par un tiers.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de vous prononcer sur cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**



le grand

huit réseau des écoles  
supérieures d'art publiques  
de la Nouvelle Aquitaine

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

13 OCT. 2021

Bureau du Courrier

# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

—  
DOSSIER DE PRÉSENTATION 2021/22

Pour toute demande d'information complémentaire:  
> [coordination@le-grand-huit.fr](mailto:coordination@le-grand-huit.fr)

Période de candidature:  
> du 1<sup>er</sup> septembre au 22 novembre 2021

## INFORMATION AVANT-PREMIÈRE

---

L'association Le Grand Huit regroupe les cinq écoles supérieures d'art et deux classes préparatoires publiques de Nouvelle-Aquitaine sous tutelle du ministère de la Culture.

> [www.le-grand-huit.fr](http://www.le-grand-huit.fr)

Pour répondre aux fortes demandes de qualification et de diplôme des professionnels de la création en art, design et communication, le Grand Huit (G8) initie une démarche de **VAE** - Validation des Acquis de l'Expérience pour l'année universitaire 2021-2022, menant au Diplôme National d'Art (**DNA**) et au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (**DNSEP**).

Elle permet aux personnes engagées dans la vie active de faire reconnaître leurs compétences professionnelles par un titre, un certificat de qualification ou un diplôme professionnel.

Dès à présent, un certain nombre d'éléments de contenus, calendriers, modalités de candidatures et coûts sont définis, en attente des dossiers complets qui seront disponibles en téléchargement début septembre 2021, sur le site du Grand Huit et ceux des cinq écoles.

## **PUBLIC CONCERNÉ**

La VAE est ouverte aux personnes engagées dans la vie active depuis au moins 1 an (équivalent temps plein). Les candidats doivent impérativement avoir une activité artistique quel que soit le cadre dans lequel elle l'exerce (salarié, indépendant, associatif, etc...)

La démarche créative des candidats doit être actuelle et contemporaine.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de condition de lieu de résidence.

## **DIPLÔMES PROPOSÉS**

- Le Diplôme National d'Art (DNA) option art ou design, valant grade de Licence. Il donne lieu à la validation de 180 crédits ECTS. Le DNA est validé au niveau 6 par la commission nationale de certification professionnelle.
- Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art ou design, valant grade de Master. Il donne lieu à la validation de 300 crédits ECTS. Le DNSEP est validé au niveau 7 par la commission nationale de certification professionnelle.

## **CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT**

Les candidats retenus à l'issue de la commission de recevabilité seront accompagnés collectivement et individuellement jusqu'au passage du diplôme visé à la session d'août 2022.

Pour ce faire, des éléments méthodologiques liés aux supports écrits qui accompagneront la présentation de leurs travaux plastiques seront développés. Les candidats seront également soutenus dans la préparation à la mise en espace de leurs travaux. Ils bénéficieront d'un accompagnement individuel dans la démarche globale de VAE, en fonction de leurs besoins.

## CALENDRIER GÉNÉRAL

— Les suivis individuels se feront en visioconférence.  
Les temps collectifs se dérouleront à :  
    > Bordeaux – ebabx  
et/ou > Bayonne - ESAPB.

### — Ouverture des candidatures

- mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021

### — Réunion collective d'information / en visioconférence

- mardi 12 octobre 2021 – à 14h

### — Date limite de dépôt du dossier de candidature

- lundi 22 novembre 2021

### — Commission de recevabilité

- mardi 9 décembre 2021

### — Accompagnement méthodologique / le diplôme / les lieux / analyse du dossier / apport méthodologique / qualité rédactionnelle / synthèse / préparation / entretien individuel ou collectif

- jeudi 27 janvier 2022 – à 14h > séance collective Bordeaux
- mardi 15 février 2022 – à 14h > suivis individuels
- mardi 15 mars 2022 – à 14h > suivis individuels
- jeudi 28 avril 2022 – à 14h > séance collective Bayonne
- mardi 24 mai 2022 – à 14h > suivis individuels
- mardi 21 juin 2022 – à 14h > séance collective Bayonne

### — Date limite de dépôt de la partie 2 des dossiers

- lundi 4 juillet 2022

### — Accrochage – Présentation et session de diplôme

- lundi 29 août 2022
- mardi 30 août 2022
- mercredi 31 août 2022

## ENCADREMENT

Pour cette session les candidats seront encadrés et accompagnés jusqu'au diplôme conjointement par Annette Nève, directrice des études de l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux et Olivier Passieux, artiste-enseignant à l'École Supérieure d'art Pays Basque.

L'ensemble des outils collaboratifs, adresses mails spécifiques et ressources seront communiqués aux candidats retenus par la commission de recevabilité.

## COORDINATION GÉNÉRALE

Le Grand Huit porte la procédure de VAE pour ses cinq écoles supérieures d'art. À ce titre, la coordination générale du G8 assure l'ensemble des échanges administratifs, inscriptions auprès des écoles suivant les travaux des candidats, certificats requis et toute action nécessaire au bon déroulé de la procédure pour toute l'année 2021-2022.

Les contacts spécifiques et procédures seront disponibles en ligne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 sur le site du Grand Huit et celui de chaque école.

## TARIFS

- > Dépôt du dossier à la commission de recevabilité – 150 €
- > Inscription à l'accompagnement et procédure conduisant au diplôme – 1.450 €
- > Dans le cas où il est attesté que le candidat n'est pas en situation de bénéficier d'un financement par un tiers celui-ci acquitte un montant réduit fixé à 750 euros.

**Rendez-vous sur nos sites internet dès le 1<sup>er</sup> septembre pour de plus amples informations.**

- > [www.esa-paysbasque.fr](http://www.esa-paysbasque.fr)
- > [www.esad-pyrenees.fr](http://www.esad-pyrenees.fr)
- > [www.ebabx.fr](http://www.ebabx.fr)
- > [www.ensa-limoges.fr](http://www.ensa-limoges.fr)
- > [www.eesi.eu](http://www.eesi.eu)

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

D.20-2021

Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

### Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.20-2021 portant adoption du tarif boursier sous conditions aux étudiants étrangers**

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les étudiants étrangers inscrits à l'ebabx ne sont pas éligibles aux aides sociales du CROUS et doivent donc payer l'intégralité des droits d'inscription (529€). Une grande partie d'entre eux ne bénéficient par ailleurs d'aucune aide ni bourse spécifique de leur pays d'origine ou d'institutions et ministères français.

Or certains étudiants étrangers se trouvent dans des situations économiques difficiles, au même titre que des étudiants français boursiers.

Afin de tendre vers plus d'équité entre étudiants français et étrangers, et une fois vérifié en commission de bourses l'ensemble des critères liés à la situation de ces étudiants, il est proposé de leur appliquer le tarif « boursier » pour l'année en question au moment du paiement des droits d'inscription par les étudiants.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

**D.21-2021**

**Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

**Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.21-2021 portant Décision Modificative n°2 (DM2) du budget de l'exercice 2021**

Mesdames, Messieurs,

La présente modification budgétaire concerne des ajustements sur des crédits sans incidence sur le montant total du budget 2021 pour permettre le paiement sur le chapitre 12 des dépenses non prévues au BP, notamment une indemnité spécifique de rupture conventionnelle.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
COMPTE	DÉTAIL	MONTANT
C/678	charges exceptionnelles	-7 500,00 €
C/64138	autres indemnités	+ 7 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

**D.22-2021**

**Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

**Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN  
MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN,  
Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.22-2021 portant montants de participations étudiantes à un voyage et au FIFIB**

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

2 projets sont menés en ce début d'année nécessitant de déterminer la participation financière étudiante directe aux frais généraux engendrés par ces projets

- Comme chaque année l'ebabx est partie prenante du FIFIB, occasion pour les étudiants de workshops in situ tout autant que d'opportunité de voir un choix de films remarquables à faible cout. Il est proposé de demander une participation de 20 € aux étudiants, pour un pass de 10 entrées, correspondant à 50% du cout du pass
- 2 techniciens et 5 étudiants vont être amenés à séjourner à Bruxelles dans le cadre d'une rencontre des récupérathèques, échanges d'expériences entre écoles supérieures d'art et design et séminaire de travail courant octobre. Il est proposé de leur demander une participation aux frais d'hébergement et de transport pris en charge directement par l'ebabx (300 € / étudiant de cout total) pour un montant de 80 € /étudiant

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de vous prononcer sur ces deux propositions.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration

Séance du jeudi 7 octobre 2021 à 14h

**D.23-2021**

Aujourd'hui jeudi 7 octobre 2021 à 14h

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

**Monsieur Baptiste MAURIN – Président**

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Rachel HELVADJIAN

MM. Bertrand FLEURY, Eric LEBAS, Baptiste MAURIN, Cyriaque MONIEZ, Didier JEANJEAN, Olivier CAZAUX, Thierry LAHONTAA, Didier ARNAUDET, Dimitri BOUTLEUX

Etaient représenté.e.s avec pouvoirs donnés :

Mme Catherine GILLOIRE par M.Thierry LAHONTAA, M. Stéphane GOMOT par M. Olivier CAZAUX, M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN,

Etaient excusé.e.s, non représenté.e.s :

MM. Nicolas PEREIRA, Radouane JABER, Claire JACQUET, Marie Claude NOËL, Catherine FABRE

**Délibération D.23-2021 portant Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)  
pour le budget 2022**

Mesdames, Messieurs,

Vu le rapport présenté en séance par Monsieur le Président du Conseil d'Administration concernant la situation financière et les orientations budgétaires de l'ebabx, le conseil d'administration prend acte du rapport ci-joint relatif au « débat d'orientations budgétaires 2022 » et en débat.

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 7 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME

**M. Baptiste MAURIN**



**Président**

## Conseil d'Administration du 7 octobre 2021 – 14h

Bureau du Courrier

### Mise en perspective du débat d'orientations budgétaires 2022

Les éléments posés tant dans le rapport d'accréditation de l'HCERES, du projet de formation de l'établissement que dans le Document Stratégique pluriannuel à l'ordre du jour du présent CA posent un certain nombre d'enjeux pour la période 2022/2026.

En effet, cette période de 5 années pleines verra à échéance 2026 les rdvs suivants :

- le bilan du projet de formation posé en 2021 pour renouvellement de l'accréditation ;
- la livraison du programme immobilier, condition de ce renouvellement ;
- le renouvellement du CA de l'ebabx avec les élections municipales de 2026 ;
- le renouvellement du mandat de la direction de l'ebabx qui sera recrutée en 2023 ;
- l'évolution de la place de la Métropole, tant au plan institutionnel que financier.

#### La phase 1, années 2022 à 2024, se caractérise par :

- la mise en œuvre du projet validé pour l'accréditation et moyens attachés ;
- le renouvellement de la direction de l'ebabx en 2023 qui doit trouver un espace d'exercice, ajustement des orientations et programmes et confirmation des ressources pour la période 24/26 ;
- la finalisation du programme immobilier, lancement des appels d'offres et architecte, projection des aménagements et partenariats à opérer les travaux sur site occupé prévus en 2024 – 2025 - 2026.
- Les travaux programmés impératifs pour le bâtiment principal de renouvellement de la toiture (230 K€) et de l'accessibilité handicap et sécurité (550 K€).

#### La phase 2, années 2024 à 2026, se caractérise par :

- des travaux sur site occupé avec fractionnement des espaces et aménagements sur le site de Brazza en lien avec la Fabrique Pola ;
- un 1<sup>er</sup> mandat de la nouvelle direction de l'ebabx recrutée en avril 2023 ;
- l'auto-évaluation de l'ensemble des points posés dans le projet 22/26 pour répondre aux exigences des ministères de tutelle en 2025/2026 au moment du renouvellement de l'accréditation.

### Bilan de la période 2011-2018 et engagements des contributeurs publics pris en CA en 2018 pour les 3 années 2019/2020/2021

L'étude comparative menée par L'ANdEA en 2018 sur l'ensemble des écoles supérieures d'art menait au constat suivant pour l'ebabx :

- une école « moyenne » au plan national, au regard des analyses chiffrées, publics inscrits, budgets, encadrement ;
- une école avec une « forte image et présence » au plan national et centrale dans son rôle référent en Nouvelle Aquitaine ;
- une école en « bas de classement » pour ses infrastructures, ateliers, espaces de travail pour les étudiants.

Les bilans et études menés en 2018 ont conduit l’unanimité des contributeurs à adopter au CA du 18 décembre 2018, confirmé lors des CA de 2019, les principes et mesures suivants :

- le projet mené par le directeur pour la période 20/23, 2<sup>ème</sup> mandat ;
- la nécessaire dynamique des dotations publiques ;
- le besoin d’une refonte statutaire nommant les dynamiques de dotations et incluant la Métropole ;
- l’élaboration d’un document stratégique pluriannuel engageant tous les acteurs de l’EPCC dans le cadre de l’accréditation de l’établissement par les ministères de tutelle pour la période 2022-2026 et accompagnant le projet de formation et le programme immobilier (inscrit à l’ordre du jour du CA du 7 octobre 2021) ;
- le maintien en conséquence des effectifs ETP des personnels de l’ebabx pour assumer le programme voté et la hausse des effectifs étudiants à horizon 2026.

Pour les 3 années 19/20/21, le besoin en ressources supplémentaires a été évalué à 210.000 € au total, projeté en progression des dotations publiques de la manière suivante :

- dotation ville de + 35.000 € chaque année de 2019 à 2021 ;
- dotation Etat de + 10.000 € chaque année de 2019 à 2021 ;
- dotation Région de + 25.000 € chaque année de 2019 à 2021.

A noter que le gel des droits d’inscription des étudiants a été acté en CA pour la même période. En effet, les droits d’inscription représentent une faible part des recettes droits (115.000 € / 4M€). Ainsi, seule une hausse très sensible aurait un impact budgétaire significatif sur une population étudiante déjà en fragilité sociale avec près de 44% d’étudiants boursiers.

Pour ce qui concerne les cours publics, à offre horaire comparable, les tarifs d’inscription aux cours sont dans la tranche haute de l’offre publique du territoire. Par ailleurs, les droits équilibrent globalement les recettes portant autofinancement de ces pratiques sans en réduire la qualité.

### A. Evolution des recettes, contributions publiques et droits d’inscriptions

RECETTES	BP2018	CA2018	BP2019	CA2019	BP2020	CA2020	BP2021
dotation ville de Bordeaux	3 140 000	3 140 000	3 175 000	3 182 000	3 252 000	3 182 000	3 282 000
dotation Etat	438 190	405 500	413 190	479 120	479 004	508 888	479 004
dotation Région	115 000	115 000	115 000	115 000	140 000	115 000	140 000
dotation Métropole	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
droits d’inscription	179 767	204 141	179 767	212 159	200 000	118 984	200 000

**B. Evolution des dépenses de fonctionnement et focus RH**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA2019	CA2020	BP2021
montant total des dépenses de fonctionnement	3 940 748,76	4 073 170,90	4 090 103,74	4 210 890,00
résultat de l'exercice	68 526,41	97 085,17	-64 444,57	
cumul report				531 209,91
chap 11 - charges à caractère général	501 148,14	476 086,26	367 437,68	472 000,00
chap 12 - dépenses de personnel	3 334 381,21	3 366 609,49	3 559 217,63	3 596 778,00
ETP	65,25	69,42	68,49	67,70
postes pour la pédagogie	58	57	59	53
postes pour l'administration/technique	19	23	23	23

**C. Evolution des recettes et dépenses d'investissement**

INVESTISSEMENT	CA2018	CA2019	CA2020	BP2021
dépenses	168 427,62	60 764,93	77 645,77	197 502,00
autofinancement	77 052,08	100 298,25	88 328,15	87 502,00
résultats d'investissement	-31 375,54	39 533,32	220 593,39	
cumul reports d'investissement				378 277,57

En 2018, les investissements liés à la création de l'atelier maquette ont été conséquents ; cette même année le parc informatique de la salle de formation a été renouvelé et augmenté.

Les années 2019 et 2020 reflètent une année classique de renouvellement de matériel telle qu'elle peut être projetée sur les années à venir compte tenu du bon niveau d'équipement de nos ateliers techniques et des espaces contraints empêchant toute extension des équipements.

Les années 2021 et 2022 verront le niveau d'investissement augmenter provisoirement au regard des équipements acquis dans le cadre de l'autonomisation des services informatiques. La dotation de 91000 € versée à cet effet par la Ville de Bordeaux en 2020 permet de financer ce projet majeur.

## Projections financières pour les années 2022/2023/2024

L'ordre du jour du **CA du 7 octobre 2021** comportera un vote sur le Document Stratégique Pluriannuel d'objectifs et moyens qui accompagne le projet 22/26.

Pour tenir les engagements du document stratégique pluriannuel à l'ordre du jour de ce CA, des orientations sont donc à poser, pour le DOB 2022 et au-delà, sur les points suivants :

- la projection du **budget de fonctionnement** en dépenses et recettes ;
- le réexamen des **recettes d'investissement** et de leurs articulations ;
- l'adoption d'un niveau de **trésorerie** à même de sécuriser l'EPCC et la stratégie qui y conduit.

### A. Budget de fonctionnement

#### Dépenses de fonctionnement

Pour le chapitre 12 – RH, la base d'évolution à ETP constants est de +1,2% annuel de GVT.

Les charges directes liées au chômage cesseront en 2022, toutes les situations antérieures à la prise d'assurance étant soldées.

Pour le chapitre 11, l'EPCC doit achever son autonomisation des SI, compensée par la ville de Bordeaux sur les bases estimées en 2018 qui ont vu de fortes évolutions. Les charges fixes, structurelles, augmentent chaque année mécaniquement (assurances, contrats de maintenance, invités sur facture etc...).

Par ailleurs, les dépenses en matériaux pour les étudiants sont, à volume stable, croissantes.

Comme le relevait le rapport d'audit de la Métropole, un travail de gestion et d'optimisation de moyens a été mené ces dernières années, posant une hausse de +2% annuelle de ce chapitre comme sincère et non compressible.

PROJECTIONS	2022	2023	2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 248 904	4 282 472	4 336 759
dotation amortissements	105 000	85 000	85 000
autres charges de fonctionnement	54 100	54 100	54 100
chap 11 - charges à caractère général	480 147	489 750	499 545
Chap 12 - dépenses de personnel	3 663 757	3 707 722	3 752 214

À noter que la ligne **autres charges de fonctionnement** (comptes 65 et 67) est liée à des projets qui sont eux-mêmes financés par des recettes spécifiques (comptes 70878 et 7477 principalement). Elle n'entre donc pas en compte dans les totaux des charges à financer à ce stade.

**Recettes de fonctionnement complémentaires nécessaires aux équilibres budgétaires**

Sur la base du BP 2021 et sans évolution des recettes de fonctionnement essentiellement portées par les collectivités et l'Etat, les restes à financer pour les 3 années concernées sont les suivants :

RECAPITULATIF RECETTES ET DEPENSES	2022	2023	2024
dotation ville de Bordeaux	3 282 000	3 282 000	3 282 000
dotation Etat	479 004	479 004	479 004
dotation Région	140 000	140 000	140 000
dotation Métropole	50 000	50 000	50 000
droits d'inscription	200 000	200 000	200 000
total recettes de fonctionnement	4 151 004	4 151 004	4 151 004
total dépenses de fonctionnement	4 248 904	4 282 472	4 336 759
reste à financer	97 900	131 468	185 755

**B. Recettes d'investissement**

INVESTISSEMENT	2022	2023	2024
dépenses	105 000	85 000	85 000
autofinancement	105 000	85 000	85 000

Après l'autonomisation des services informatiques, le budget d'investissement va s'équilibrer entre dépenses à réaliser et capacité d'autofinancement.

Pour d'éventuels projets d'équipement hors renouvellement classique et prévu du matériel, des demandes de financement spécifiques seront formulées auprès de nos contributeurs et le report cumulé des résultats d'investissement permettra de faire face à une éventuelle urgence.

Par ailleurs, les investissements en gros matériels et machines sont projetés depuis plusieurs années en complémentarité, mutualisations et conventions d'usages avec d'autres structures de la Métropole telles que la Fabrique Pola, Cap Sciences, Fab Lab de Bègles...

## Conséquences pour le débat d'orientations budgétaires 2022 – DOB 2022

### 1. Bilan d'étape de la réalisation budgétaire 2021

Au plan budgétaire, la crise sanitaire n'a eu que peu d'impact, le BP 2021 ayant été voté le 7 mars 2021 avec des éléments confirmés en termes de dépenses et recettes et sans réduction d'activité de l'établissement dans l'ensemble de ses composantes.

Au-delà des éléments détaillés ci-avant, peuvent être soulignés pour les recettes :

- la hausse des contributions de **l'Etat-DRAC Nouvelle-Aquitaine** dans le cadre de 3 actions nouvelles non inscrites au BP 2021 que sont « l'été culturel », les classes CHAAP et le soutien aux actions de lutte contre les violences et discriminations. Sur ces 3 projets, des dépenses à l'identique viennent équilibrer les recettes ;
- la structuration « année covid » de l'évolution de la contribution de la **ville de Bordeaux** conforme au BP 2021, selon les engagements de 2018 pour les 3 années 2019 à 2021, elle aurait dû être de 35K€+35K€+35K€ soit 105K€ en 2021, et s'est portée à 100K€ (20+80) d'un commun accord entre ville et EPCC en amont de l'adoption du BP2021 pour cette année très exceptionnelle et permettre ainsi globalement la tenue des engagements pris ;
- le défaut de notification de la **Région** des 25K€ prévus au BP 2021 en évolution de la contribution régionale, ce pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive soit un reste à réaliser de 75K€ pour les années 2019 à 2021 ;
- les recettes complémentaires sur projet de **la Région** (actions de lutte contre les violences et discriminations) et de **la Métropole** (relations internationales) venant abonder des dépenses nouvelles sur ces 2 projets spécifiques ponctuels.

### Recettes et dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (en €)	Estimation réalisé 2021 le 01.10.2021	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021
Charges de personnels et rattachées	3 595 000,00	3 596 778,00
Charges à caractère général	470 000,00	472 000,00
redevances logiciels	12 000,00	12 000,00
subventions aux associations	7 000,00	12 000,00
pertes de change	150,00	100,00
bourses - charges exceptionnelles	28 541,00	30 000,00
dotation aux amortissements et aux provisions	86 604,45	88 012,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 199 295,45</b>	<b>4 210 890,00</b>

Recettes de fonctionnement (en €)	Estimation réalisé 2021 le 01.10.2021	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021
<b>droits d'inscription</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>taxe d'apprentissage</b>	<b>3 117,28</b>	<b>2 500,00</b>
<b>Etat - Total</b>	<b>499 704,00</b>	<b>479 004,00</b>
Etat - contribution statutaire	386 000,00	386 000,00
Etat - évolution contribution	30 000,00	30 000,00
Etat - frais de jurys pour les diplômés	4 500,00	4 500,00
Etat - structuration des partenariats	6 104,00	6 104,00
Etat – post-diplôme "le Pavillon"	30 000,00	30 000,00
Etat - soutien aux mobilités étudiants boursiers	22 400,00	22 400,00
Etat - soutien été culturel « le Papillon »	10 000,00	
Etat - soutien aux CHAAP	8 000,00	
Etat - soutien à la lutte contre violences et discriminations	2 700,00	
<b>Région Total</b>	<b>116 500,00</b>	<b>140 000,00</b>
Région - contribution de base	115 000,00	115 000,00
Région - évolution contribution	0,00	25 000,00
Région - soutien à la lutte contre violences et discriminations	1 500,00	
<b>Ville de Bordeaux - Total</b>	<b>3 282 000,00</b>	<b>3 282 000,00</b>
Ville de Bordeaux - contribution statutaire	3 140 000,00	3 140 000,00
Ville de Bordeaux - évolution contribution	20 000,00	20 000,00
Ville de Bordeaux - évolution contribution via dotation Covid	80 000,00	80 000,00
Ville de Bordeaux - autonomisation SI	42 000,00	42 000,00
<b>Métropole</b>	<b>58 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
Métropole - dotation convention fonctionnement	50 000,00	50 000,00
Métropole - dotation pour relations internationales	8 000,00	
<b>fonds européens (contrat ERASMUS)</b>	<b>0,00</b>	<b>16 000,00</b>
<b>Conventions et partenariats divers; CVEC...</b>	<b>34 200,00</b>	<b>37 386,00</b>
<b>Autres ( maladie/accidents/congés maternité et paternité...)</b>	<b>28 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 221 521,28</b>	<b>4 210 890,00</b>
<b>Solde prévisionnel le 01/10/2021</b>	<b>22 225,83</b>	

### Recettes et dépenses d'investissement

Conformément à l'analyse qui précède, le budget réalisé 2021 sera excédentaire en investissement du fait des mécanismes obligatoires de dotations en amortissement en sus de la contribution statutaire de la ville de Bordeaux et des subventions exceptionnelles perçues ou en attente de notification de l'Etat et de la Région.

Dépenses d'investissement (en €)	Estimation réalisé 2021 le 01/10/2021	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021
Etudes	0,00	12 000,00
Concession et droits similaires	9 800,00	10 000,00
Agencements divers	3 000,00	35 000,00
Matériel informatique	88 000,00	70 000,00
Mobilier	3 400,00	30 000,00
Autres matériels	40 000,00	40 502,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>144 200,00</b>	<b>197 502,00</b>

Recettes d'investissement (en €)	Estimation réalisé 2021 le 01/10/2021	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021
Etat - fond de relance 2021 // SI	20 000,00	30 000,00
Région – fonds de relance 2021 // SI	20 000,00	20 000,00
Ville de Bordeaux	60 000,00	60 000,00
Amortissements	86 094,95	87 502,00
<b>Total recettes d'investissement (en €)</b>	<b>186 094,95</b>	<b>197 502,00</b>

<b>Solde prévisionnel le 01/10/2021</b>	<b>41 894,95</b>	
---	------------------	--

## 2. Projet de budget primitif 2022

### Recettes et dépenses de fonctionnement

Les bases de ce BP 2022 sont celles détaillées dans le présent rapport.

Pour projeter ce budget en recettes à l'équilibre des dépenses, une évolution des contributions des collectivités et de l'Etat est ici inscrite au débat (surligné en bleu), au même rythme que celle adoptée pour la période 2019/2021, avec une dynamique étendue à la Métropole qui serait, elle, augmentée de 10K€.

Dépenses de fonctionnement (en €)	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021	BP2022 pour DOB le 07/10/2021
Charges de personnels et rattachées	3 596 778	3 663 757
Charges à caractère général	472 000	480 147
redevances logiciels	12 000	12 000
subventions aux associations	12 000	12 000
pertes de change	100	100
bourses - charges exceptionnelles	30 000	30 000
dotation aux amortissements et aux provisions	88 012	105 000
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 210 890</b>	<b>4 303 004</b>
Recettes de fonctionnement (en €)	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021	BP2022 pour DOB le 07/10/2021
<b>droits d'inscription</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>taxe d'apprentissage</b>	<b>2 500</b>	<b>6 000</b>
<b>Etat - Total</b>	<b>479 004</b>	<b>497 004</b>
Etat - contribution statutaire	386 000	386 000
Etat - évolution contribution	30 000	40 000
Etat - frais de jurys pour les diplômés	4 500	4 500
Etat - structuration des partenariats	6 104	6 104
Etat – post-diplôme "le Pavillon"	30 000	30 000
Etat - soutien aux mobilités étudiants boursiers	22 400	22 400
Etat - soutien été culturel « le Papillon »		
Etat - soutien aux CHAAP		8 000
<b>Région Total</b>	<b>140 000</b>	<b>165 000</b>
Région - contribution de base	115 000	115 000
Région - évolution contribution	25 000	50 000
<b>Ville de Bordeaux - Total</b>	<b>3 282 000</b>	<b>3 322 000</b>
Ville de Bordeaux - contribution statutaire	3 140 000	3 140 000
Ville de Bordeaux - évolution contribution	20 000	140 000
Ville de Bordeaux - évolution contribution via dotation covid	80 000	
Ville de Bordeaux - autonomisation SI	42 000	42 000
<b>Métropole</b>	<b>50 000</b>	<b>60 000</b>
Métropole - dotation convention fonctionnement	50 000	50 000
Métropole - évolution contribution		10 000
<b>fonds européens (contrat ERASMUS)</b>	<b>16 000</b>	<b>17 000</b>
<b>Conventions et partenariats divers; CVEC...</b>	<b>37 386</b>	<b>31 000</b>
<b>Autres (maladie/accidents/ maternité et paternité...)</b>	<b>4 000</b>	<b>5 000</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 210 890</b>	<b>4 303 004</b>
<b>Solde prévisionnel fonctionnement</b>		<b>0</b>

### Recettes et dépenses d'investissement

Est ici inscrite au débat, en dépenses d'investissement, une ligne « agencements divers » (surlignée en bleu), qui correspond à la dotation de la ville de Bordeaux dans sa répartition historique de dotation entre fonctionnement et investissement. Dans les faits, elle ne sera pas nécessaire au regard des besoins identifiés.

Pour rappel, l'ebabx ne se dotera pas de grand programme d'investissements, du type de ceux engagés en 2013 et 2017 (atelier maquette et atelier photo) jusqu'à réalisation de son programme immobilier et reconfiguration de ses espaces de travail.

Dépenses d'investissement (en €)	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021	BP2022 pour DOB le 07/10/2021
Etudes	12 000	0
Concession et droits similaires	10 000	8 000
Agencements divers	35 000	60 000
Matériel informatique	70 000	52 000
Mobilier	30 000	5 000
Autres matériels	40 502	40 000
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>197 502</b>	<b>165 000</b>

Recettes d'investissement (en €)	Rappel BP 2021 CA du 4 mars 2021	BP2022 pour DOB le 07/10/2021
Ville de Bordeaux	60 000	60 000
Amortissements	87 502	105 000
Etat - fond de relance 2021 // SI	30 000	
Région – fonds de relance 2021 // SI	20 000	
<b>Total recettes d'investissement (en €)</b>	<b>197 502</b>	<b>165 000</b>

<b>Solde prévisionnel investissement</b>	<b>0</b>
--	----------